

# Résonances

Mensuel de l'Ecole valaisanne \_\_\_\_\_



**Signal de Bougy** dès le 16 avril

**Aigle** 22 avril

**Sion** 7 mai



**Spécial  
course  
d'école**

Dès CHF 12.- selon l'âge  
Dès 4 ans

**Aigle 024 466 30 30**

**Signal de Bougy 021 808 08 08**

**Sion 027 346 05 05**

**www.parc-aventure.ch**

## Impressum

### ■ Résonances

La revue *Résonances*, qui fait suite à *L'Ecole valaisanne* parue de 1956 à 1988 et à *L'Ecole primaire* publiée de 1881 à 1956, est éditée par le Département de l'éducation, de la culture et du sport (DECS).

### ■ Edition, administration, rédaction

DECS/SFT - Résonances

Rue de Conthey 19 - Case postale 478 - 1951 Sion

Tél. 027 606 41 59 - [www.vs.ch/sft](http://www.vs.ch/sft) > Les domaines du SFT

> Publications pédagogiques

### ■ Rédaction

Nadia Revaz - [nadia.revaz@admin.vs.ch](mailto:nadia.revaz@admin.vs.ch)

### ■ Conseil de rédaction

Marie-Josée Reuse, Ass. parents

Maude Barras, AVECO

Florian Chappot, AVEP

Jean-François Dorsaz, CDTEA

Daphnée Constantin Raposo, SPVal

Stéphane Vaucher, AVPEs

Zoe Moody, HEP-VS

### ■ Photographe

Jacques Dussez

### ■ Données techniques

Surface de composition: 170 x 245 mm

Format de la revue: 210 x 280 mm

Impression en offset en noir et une teinte vive, photolithos fournies ou frais de reproduction facturés séparément pour les documents fournis prêts à la reproduction.

### ■ Parution

Le 1<sup>er</sup> de chaque mois, sauf janvier, juillet et août.

### ■ Délai de remise des textes et des annonces

Délai pour les textes: 5 du mois précédant la parution.

Délai pour les annonces: 15 du mois précédant la parution.

### ■ Abonnements

Tarif annuel: Fr. 40.- / Prix au numéro: Fr. 6.-

Tarif contractuel: Fr. 30.-

Tél. 027 606 41 59 - [resonances@admin.vs.ch](mailto:resonances@admin.vs.ch)

### ■ Régie des annonces

Schoechli impression & communication SA - Technopôle  
3960 Sierre - Tél. 027 452 25 25 - [info@schoechli.com](mailto:info@schoechli.com)

### ■ Impression, expédition

Schoechli impression & communication SA - Technopôle  
3960 Sierre - Tél. 027 452 25 25 - [info@schoechli.com](mailto:info@schoechli.com)

Une foison de néologismes occupe le ciel pédagogique et jonche le sol des salles de classe. Aux dyslexies bien connues sur nos bancs d'étude répondent aujourd'hui les dyspraxies, les dysphasies, les dysmnésies, dyscalculies et j'en oublie, ... dis-traits que je suis. Vous aurez noté au passage qu'on les décline au pluriel, du fait qu'il y aurait des formes différentes de chacune de ces pannes.

Faut-il s'en agacer et trouver que l'on ne peut continuer ainsi dans la segmentation des difficultés en classe? Les réponses varient, que l'on occupe la position d'enseignant, d'élève ou celle de parent, par exemple.

Le responsable identifié de tous ces dys...fonctionnements serait le cerveau. De fait, les habiletés modernes récemment apparues (depuis la généralisation de l'école) auraient, selon les neurologues, poussé cet organe à spécialiser certains circuits complexes et conduiraient à des «pannes neurologiques» de fréquence et intensité diverses.

Le mot «panne» ramène notre pensée vers les défaillances mémorables de notre cher véhicule à moteur. Pourrait-on dès lors comparer le labyrinthe cérébral avec les fonctions électroniques de notre «post-deux-chevaux», capable de trouver la piste dans le désert du Gobi et coupable des pires lâchetés dans le premier virage de la vallée?

Si notre chère voiture montre des signes de faiblesse, il est en général relativement facile de les déceler. Tel n'est pas toujours le cas avec les «pannes» du type «Dys».



Disons-le très clairement, certains élèves sont fortement handicapés par leur dys-fonctionnement. Les manifestations les plus souvent relevées par les parents parlent d'heures d'étude à domicile multipliées, de résultats décourageants, d'incompréhension et de tension, de perte de motivation et d'avenir professionnel compromis.

Faut-il déléguer aux seuls médecins et spécialistes le soin de «guérir» les troubles qui apparaissent dans les dictées et autres lectures, comme on amène notre pétaradante vers notre garagiste préféré? Hors ces interventions, le ciel serait-il donc définitivement bouché pour l'élève en classe?

Un groupe de travail mandaté par le chef du DECS, regroupant praticiens, spécialistes et responsables scolaires postule du contraire. Les pannes et handicaps nécessitent une collaboration forte qui implique tous les acteurs. Diverses pistes sont proposées.

- Dans ce numéro particulier de «Résonances», consacré aux dyslexies et aux témoignages des partenaires, vous trouverez, encarté, un livret à conserver qui rappelle certains repères théoriques et surtout des pistes pratiques. Il se veut un guide pour les enseignants entre compréhension et repérage des problématiques, entre exigences légitimes et adaptations du programme ou des évaluations, entre enseignement aux élèves et collaboration.
- En juillet 2010, le chef du Département a prononcé des directives qui permettent de reconnaître et prendre en compte les difficultés, troubles et handicaps divers dans l'école valaisanne, des degrés enfantins au terme des études secondaires.
- Une journée de formation regroupera au printemps enseignants d'appui pédagogique et logopédistes, entre autres cours de formation initiale, continue et en établissement.

Il apparaît surtout qu'entre les dangers qui guettent, de la sur-adaptation et du dépistage systématique, à l'ignorance, en passant par l'hyperspécialisation, il demeure fort heureusement une large place sur les bancs d'école pour une pédagogie intelligente, faite de compréhension et d'exigences.

Michel Délitroz  
Chef de l'Office de l'enseignement spécialisé ■

## rubriques

- L'histoire du mois
- Exposition
- Le chiffre du mois
- Rencontre
- ICT
- ICT-Conférence
- Citoyenneté

- 17 La fable des animaux républicains - Texte non identifié
- 18 Jamais deux sans trois - S. Hefti
- 19 Résonances: consultation pour connaître votre avis - SFT/URD
- 20 Nicole Vouilloz, enseignante en classe de préapprentissage - N. Revaz
- 22 News ICT - S. Rappaz
- 24 Netgénération: les accros de l'écran - M.-T. Rey
- 25 Le Parlement des enfants de l'Institut Sainte-Agnès - Philippe Bonvin



- Carte blanche 26 Théâtre de Valère: Novecento pour le CO de Crans-Montana  
S. Doriot Galofaro et L. Casas
- Environnement 28 PERmission de tirer le lézard par la queue! - C. Keim
- Du côté de la HEP-VS 30 Séquence didactique: mémoire de Lydia Cheseaux  
N. Jacquemet et N. Revaz
- Projet de classe 32 Les Valaisans lisent et délirent - Les 3CO d'Anniviers
- Livres 33 La sélection du mois - Résonances
- Education physique 34 Projet QEPS: Vouvy sur les pistes! - Le team Education physique
- Echanges linguistiques 36 Les offres du BEL - BEL

- Echanges linguistiques
- Education musicale
- Tribune libre
- Extérieur classe
- Regards sur l'école
- Revue de presse
- CPVAL
- Mémento pédagogique

- 37 Les offres de la Fondation ch - Fondation ch
- 38 «Vocalité» et chansons (3) - J.-M. Delasoie et B. Oberholzer
- 39 Réponse à Stève Bobillier - J.-M. Delasoie et B. Oberholzer
- 40 Prêt pour l'Année internationale de la forêt 2011? - C. Mohni
- 41 Ma première poupée fut un camion... et alors? - M. Raboud
- 42 D'un numéro à l'autre - Résonances
- 44 La CPVAL en 2010 - P. Vernier
- 45 A vos agendas - N. Revaz

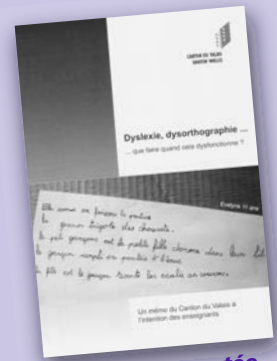


## infos

- Le PER: quels contenus? (1/3) - C. Germanier 46
- Domaine «Arts» - Les didacticiens 'Arts' de la HEP-VS 47
- Les dossiers de Résonances 48



# Dyslexie, dysorthographe...



Brochure encartée.

La dyslexie et les autres troubles dys- sont au cœur de ce dossier et de la brochure d'information publiée par le DECS et encartée dans ce numéro. Le dossier complète d'une certaine manière le fascicule encarté, puisqu'il offre quelques regards croisés de spécialistes, d'enseignants et de parents sur la problématique, tandis que le mémo contient des informations et des réponses appropriées pour la classe.

**4** Christian Hugo:  
(re-)donner confiance  
à l'élève dys...

**10** Anne Gillioz:  
être attentif aux  
signes de fragilité

**6** Isabelle Délétoz:  
mieux connaître  
pour mieux agir

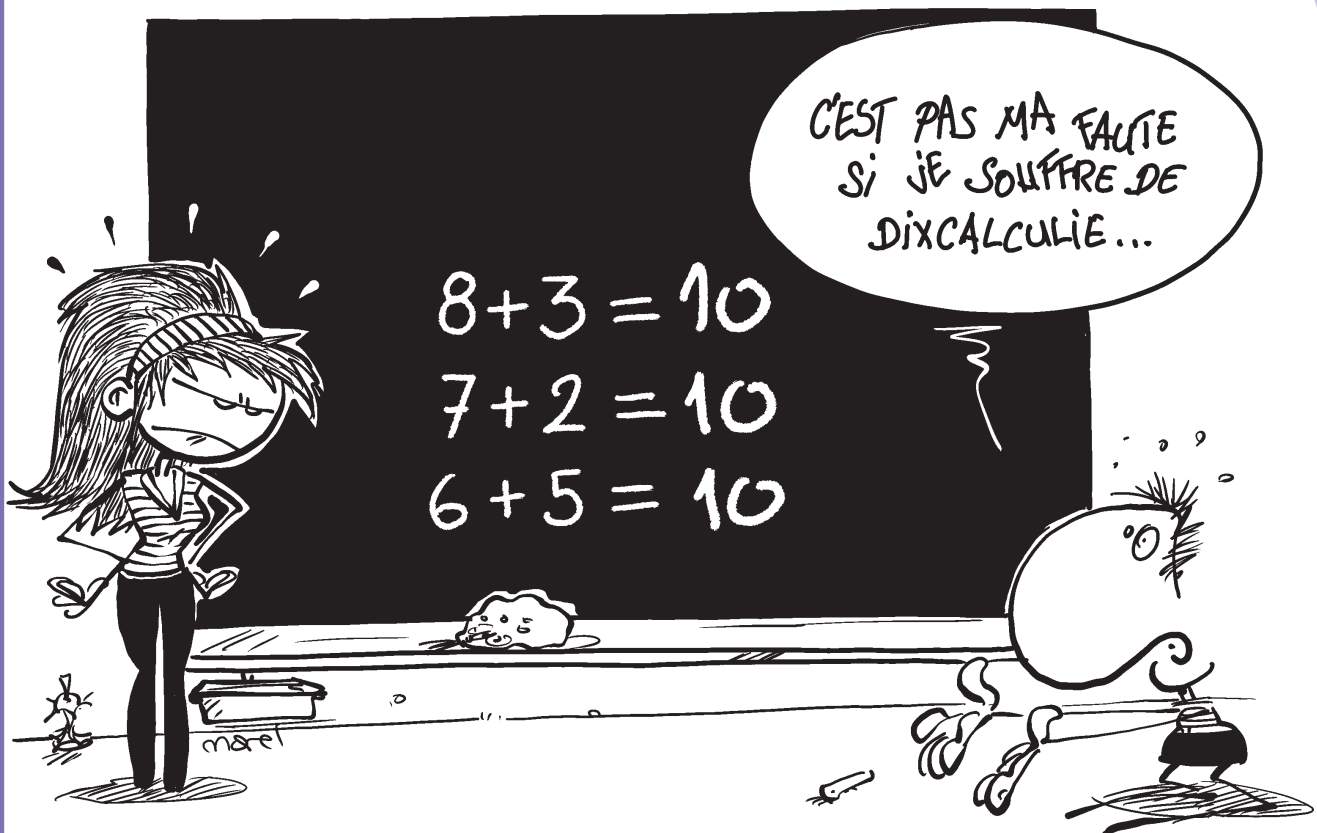
**12** Marie-France Marchoul:  
collaborer  
pour compenser

**7** Roxane Nobre:  
vigilance dès l'école  
enfantine

**14** Jasmine Purnode:  
co-construire autour  
de la logopédie

**8** Pierre-Marie Gabioud:  
faire preuve  
de bon sens

**16** La bibliographie  
de la Documentation  
pédagogique



# Christian Hugo: (re-)donner confiance à l'élève dys-

Christian Hugo enseigne en 3-4P au centre scolaire de Platta à Sion. Pendant longtemps il ne savait pas grand-chose des troubles dys-, jusqu'au jour où son fils a été diagnostiqué dyslexique. Lorsque Marie-France Marchoul, logopédiste ayant traité son fils, a émis le souhait de lister les problèmes que peuvent rencontrer les enfants dyslexiques, il s'est donc tout naturellement impliqué dans le groupe de travail séduinois rassemblant des enseignants de tous les degrés. Cette aventure a ensuite pris une dimension cantonale, avec la rédaction de la brochure encartée dans la présente édition de *Résonances* à laquelle il a été impliqué.

L'objectif de l'équipe séduinoise... était de présenter le faisceau d'indices observables permettant à un enseignant de se dire que peut-être il y a dyslexie. Si ensuite le diagnostic est établi, il y a toute une série d'aides possibles, de logiciels... Pour Christian Hugo, les choses devraient être désormais plus faciles, grâce aux directives du DECS qui obligent à intervenir.

## **Christian Hugo, diriez-vous que la principale difficulté de la dyslexie réside au niveau du dépistage?**

Le but du document est de montrer aux enseignants comment porter un regard attentif aux faisceaux d'indices qui permettront de mieux dépister la dyslexie. Souvent, les enfants souffrant de ce trouble sont taxés de «flemmards», qui ne veulent pas apprendre leurs leçons, alors qu'ils travaillent mais ne parviennent simplement pas à restituer ce qu'ils ont appris. Par ailleurs, ce sont fréquemment des élèves qui développent des stratégies d'évitement incroyables, ce qui complique le diagnostic.

## **Observer certains signes ne doit pas conduire à s'alarmer...**

Non, mais l'observation doit inciter à développer une certaine vigilance et à proposer d'autres portes d'entrée dans la connaissance dès l'école enfantine. Le diagnostic ne peut se faire que vers la fin de la 2P, toutefois un faisceau d'indices peut déjà mettre la puce à l'oreille de l'enseignant. De par mon expérience, j'ai appris qu'il était utile de lire les consignes à haute voix, et ce pas seulement pour les dyslexiques. De fait, ce sont toujours les mêmes qui s'en sortent avec la lecture et la compréhension des consignes. Ce qui est aussi important, c'est de transmettre certains constats à l'enseignant du degré suivant, dans un souci de verticalité.

Parfois, la situation se déblocuera tout naturellement et parfois les signes persisteront et là il faudra procéder à un signalement.

## **De par votre parcours personnel (cf. encadré p. 16), vous avez été sensibilisé à la problématique de la dyslexie. Estimez-vous pour autant que la formation des enseignants est suffisante en la matière?**

L'enseignant généraliste ne peut pas être formé en spécialiste pour tout. Quand on a un élève en difficulté dans sa classe, on doit se poser un certain nombre de questions. Cela peut être un problème dys- ou tout autre chose. A la HEP-VS, le cursus de formation initiale aborde ces préoccupations et cela me semble suffisant. L'idée de ce document et de la formation qui va l'accompagner est de positionner clairement l'enseignant d'appui comme premier relais. Une bonne information assurera le diagnostic des élèves dys-, tout en évitant la pléthore de signalements.

## **Pensez-vous qu'il y ait plus de dys- dans les classes qu'on ne le suppose?**

Je crois que oui. Certains frisent la dyslexie, sans que le bilan ne les catégorise ainsi et pour eux il faut aussi apporter des solutions particulières qui peuvent être généralisées à l'ensemble de la classe.

## **A force de s'occuper de tel ou tel problème, n'y a-t-il pas danger de stigmatiser?**

Certes, mais le gros problème de l'élève dys-, c'est la perte de confiance en lui et en ses capacités. Ce sont



**Christian Hugo, enseignant à Sion, a été sensibilisé à la problématique de la dyslexie via son fils.**

des enfants intelligents qui souffrent, parce qu'ils ont besoin de davantage de temps pour apprendre. De plus, lorsqu'ils doivent restituer le savoir, ils peinent à le faire dans le moule attendu par l'école.

### **Seriez-vous favorable à une école intégrant davantage les activités en lien avec les intelligences multiples?**

Tout à fait, mais c'est profondément une autre manière de penser l'enseignement qui impliquerait une réforme en profondeur. Je trouve que la HEP ouvre déjà les horizons, en portant plus d'attention à chaque élève, dans sa différence.

### **Et vous comment faites-vous dans votre classe?**

Je prévois des aménagements ciblés pour mes deux élèves diagnostiqués dys- mais je généralise certaines approches ayant constaté qu'elles peuvent être utiles à tous.

### **Quel conseil donneriez-vous à un collègue généraliste ayant un ou des élèves dys- dans sa classe?**

Leur donner ou leur redonner confiance, car c'est souvent ce qui leur manque le plus. Cette reconstruction de l'estime de soi passe par de toutes petites choses. En corrigeant une dictée, plutôt que de souligner les fautes en rouge, pourquoi ne pas mettre en vert tous les mots écrits correctement. L'enseignant doit leur montrer qu'eux aussi peuvent progresser et réussir. Passer de 22 fautes à 18 doit être perçu comme une victoire. Les élèves dyslexiques ont besoin d'être valorisés, pour leurs progrès et leurs efforts, mais également en leur proposant des activités dans lesquelles ils peuvent s'épanouir. Le grand défi, c'est de prendre les élèves là où ils sont, avec leurs forces mais aussi leurs difficultés, et de les amener le plus loin possible.

### **Pour se rendre compte, l'enseignant devrait pouvoir assister à la manière dont l'élève apprend à la maison...**

Avec un enfant dyslexique, la collaboration avec les parents est essentielle. Et là je ne me limite pas aux parents de l'élève dyslexique, car les autres parents et les autres élèves doivent connaître ce qu'est la dyslexie pour accepter les aménagements proposés. Par exemple, les élèves dys- auront accès aux ouvrages de référence à la moitié de la dictée. Si la classe n'est pas partenaire, cela pourrait être perçu comme une injustice. Première chose, il faut donc expliquer, avec l'accord de l'enfant concerné, ce qu'est la dyslexie à toute la classe.

### **Et comment explique-t-on la dyslexie à d'autres enfants?**

Je pars du livre «Le tiroir coincé». Il faut qu'ils comprennent que l'un d'entre eux est dyslexique, tout comme chaque élève a sa différence. Et ensuite, on peut expliquer le fonctionnement du dyslexique qui apprend différemment. Dans le cours de gymnastique, si un enfant

est obèse, on ne lui demandera pas de faire exactement le même exercice. Dans ce cas, cela paraît naturel d'intégrer la différence pour un exercice à la barre, toutefois les attentes seront les mêmes pour une activité de jonglage. Une fois les différences expliquées, l'élève dys- se sent mieux accepté, et à partir de là on peut travailler ensemble pour qu'il progresse.

### **Travailler ensemble pour qu'il progresse certes, mais il n'empêche qu'il y a toujours l'obstacle de l'évaluation, non?**

Je ne suis pas d'accord. Dans une évaluation, on mesure les connaissances apprises. Or un élève dyslexique a de la peine à restituer ces connaissances, aussi il faut lui donner les moyens pour ce faire. C'est juste une adaptation à prévoir, avec une passation orale, une lecture des consignes ou un temps supplémentaire. Dans certaines disciplines, comme l'environnement, il faut en outre tenir compte de la complexité du vocabulaire. L'évaluation en fin d'année doit pouvoir être faite avec les mêmes aménagements que ce qui s'est fait durant l'année. En France, les élèves dyslexiques ont le droit à l'ordinateur ou à un secrétaire scripteur pour passer leur baccalauréat. En Valais, les nouvelles directives devraient permettre d'aller progressivement dans ce sens.

### **Vous prônez un renforcement des aménagements...**

Absolument, mais il faut expliquer le pourquoi de ces aménagements, car souvent les personnes l'associent à du favoritisme. Certains croient même qu'on leur donne les réponses, ce qui n'est absolument pas le cas, car cela vise juste à donner aussi leur chance de pouvoir répondre à ces élèves-là. Il faut comprendre qu'une consigne de six lignes, c'est totalement indéchiffrable pour un dyslexique. A l'oral, l'obstacle disparaît, puisque les mots ne sont plus des «monstres».

### **Le diagnostic est-il toujours indispensable pour aider un élève? Ne peut-on pas être d'accord avec Albert Jacquard qui ne voit par exemple pas l'intérêt de connaître son quotient intellectuel?**

Ce n'est pas indispensable pour trouver des pistes, cependant honnêtement pouvoir mettre un nom sur son trouble permet à l'enfant de ne pas se sentir coupable. Etre «nul» en orthographe, ne pas arriver à lire un texte devant la classe, c'est douloureux tant que l'on ne sait pas que c'est dû à un «tiroir coincé». Ensuite, l'élève peut plus facilement percevoir ses forces, car le dyslexique a plein de richesses.

### **Au fil des ans, vous êtes devenu un expert du repérage des élèves dyslexiques...**

Je pourrais presque dire que je les flaire, mais ma classe est un monde ouvert à tous les enfants, qu'ils soient dyslexiques, à haut potentiel, avec des difficultés passagères ou dans la «norme».

*Propos recueillis par Nadia Revaz* ■

# Isabelle Délétroz:

## — mieux connaître pour mieux agir

Isabelle Délétroz est enseignante d'appui à l'école de Champsec à Sion. Passionnée par tout ce qui concerne l'apprentissage de la lecture depuis ses études et ayant travaillé avec un certain nombre d'enfants dyslexiques, elle a proposé sa participation au groupe séduinois de réflexion autour de la dyslexie... En participant à ce groupe, elle a trouvé des réponses à une série de questions qu'elle se posait, même si elle estime encore méconnaître la dyscalculie notamment.

**Isabelle Délétroz, selon vous est-il utile que tous les enseignants aient davantage d'informations sur les troubles dys-?**

Oui, surtout pour les enfants dont la dyslexie est légère. Les manifestations des cas graves sont souvent évidentes à repérer, mais il y a les élèves qui compensent leur dyslexie et qui passent à travers le filtre. Je crois qu'il est important que tout enseignant ait des outils d'observation pour détecter avant que certains enfants s'essouffent et craquent, sachant que certains peuvent, en déployant de gros efforts, compenser jusqu'en 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> année. Il m'est arrivé de faire une demande de bilan et une fois le diagnostic de la dyslexie compensée établie, j'ai assisté au soulagement des parents et de l'enfant, car il est important de mettre des mots pour remplacer l'étiquette de minimaliste. Des enfants travaillent énormément à la maison, mais ne sont pas payés en retour pour leurs efforts et c'est dommage d'arriver à un tel regard sur l'enfant alors que le problème est ailleurs.

**Certains élèves ne jouent-ils pas ensuite avec l'étiquette de dyslexique pour ne plus fournir d'efforts?**

C'est en effet un pendant possible de l'étiquette. Certains élèves de 5<sup>e</sup> ou de 6<sup>e</sup> année me répondent parfois qu'ils ne peuvent pas faire plus, parce qu'ils sont dyslexiques. Ce à quoi je leur réplique que c'est précisément du fait qu'ils sont dyslexiques qu'ils doivent travailler davantage. Reste que l'étiquette est nécessaire pour connaître les aménagements les plus adaptés à mettre en place. Grâce à cela, certains évitent d'être orientés inutilement en classe d'observation, puisqu'ils



*Enseignante d'appui, Isabelle Délétroz a toujours été curieuse de mieux comprendre les mécanismes de l'apprentissage de la lecture.*

pourront compenser. Comme beaucoup de ces enfants ont des difficultés mnésiques, on peut leur laisser à disposition les tables de multiplication, ce qui leur permet surtout de mettre leur énergie ailleurs que dans la recherche d'une réponse à un simple calcul qui engendre alors un coût cognitif important. Je vois parfois certains élèves refaire toute la table du 6 par exemple en passant par l'addition, soit mentalement, soit par écrit. La multiplication doit devenir alors un outil de résolution à une situation problème.

**Le rôle de l'enseignant d'appui est central dans le repérage et la mise en place des aménagements...**

Pas dans tous les cas, puisque l'élève qui s'en sort malgré tout n'aura pas de mesure d'appui. Bien sûr les enseignants titulaires peuvent nous demander des conseils pour tel ou tel élève.

**Comment se mettent en place les aménagements pédagogiques?**

Ils sont discutés en équipe pluridisciplinaire et je ne suis pas systématiquement impliquée, puisque certains élèves dyslexiques et/ou dysorthographiques ne sont pas au bénéfice de mesures d'appui. Ensuite, les aménagements sont du ressort de chaque enseignant dans sa classe. La plupart des enseignants étaient déjà favorables à la mise en place d'aménagements, même avant l'entrée en vigueur des directives. Ce droit officiel à la différenciation est libérateur, sachant que certaines mesures, notamment des logiciels adaptés, permettent à ces élèves de progresser et ainsi de retrouver leur estime d'eux-mêmes.

**Les progrès ne sont pas pour autant rapides...**

Non, car la complexité des programmes continue. Toutefois, on assiste parfois à de bonnes surprises. Hélas, il y a aussi des élèves qui continuent à déployer des efforts considérables pour des résultats peu convaincants. Je trouve les enfants souffrant de troubles dys souvent bien courageux.

*Propos recueillis par Nadia Revaz* ■



# Roxane Nobre:

## — vigilance dès l'école enfantine

Roxane Nobre est enseignante en classe enfantine à l'école des Collines à Sion. Elle a fait partie du groupe séduinois sur la dyslexie. Pour elle, cette problématique concerne tous les enseignants sans exception.



*Roxane Nobre enseigne en classe enfantine à Sion.*

### **Roxane Nobre, quel a été le point de départ de votre participation au groupe séduinois sur la dyslexie?**

Dans le groupe, il fallait qu'il y ait des enseignants de tous les degrés. La problématique m'intéressait, cependant je ne voyais pas très bien le rôle que pouvait jouer une maîtresse enfantine. Ce à quoi la logopédiste Marie-France Marchoul m'a répondu que l'attention portée à certains signes devait commencer dès les premiers degrés de la scolarité et que j'avais donc tout à fait ma place dans ce groupe. Si dans bien des cas ce ne sont que des retards de développement qui s'atténuent progressivement, il convient d'être vigilant. Il est de plus primordial que l'on ne «colle» pas l'étiquette de fainéantise à des élèves en difficulté d'apprentissage et qu'on les valorise de manière peut-être plus soutenue.

### **Que connaissiez-vous des troubles dys- avant votre participation à ce groupe?**

Pas grand-chose. A la HEP, la problématique avait été évoquée, mais l'image que j'avais des troubles dys-était très vague et je ne connaissais ni les signes précis ni les aménagements et outils pédagogiques décrits dans la brochure. Maintenant je suis convaincue qu'en tant que maîtresse enfantine j'ai un rôle à jouer, mesurant par ailleurs l'importance de communiquer à l'enseignant du degré suivant certaines difficultés rencontrées par un élève. Je prends progressivement confiance dans l'intuition de mon regard.

### **Dans quelle mesure cette implication à ce projet a-t-elle modifié votre approche en classe?**

Je me suis surtout posé la question de savoir ce que je pouvais concrètement faire pour aider les élèves lorsque certains signes observables sont persistants à différents niveaux. Pour développer la conscience phonologique, j'essaie de mettre en place des jeux encore plus variés. Et de manière générale, je pense que l'on peut proposer de petites stratégies pour mieux accompagner chaque élève dans son appropriation des prérequis nécessaires pour entrer à l'école primaire. Je crois qu'il est également fondamental de développer la tolérance envers les différences des uns et des autres, car personne n'est bon partout,

pendant tout devient plus facile si l'on part des richesses de chacun, tout en reconnaissant nos faiblesses respectives. Pour ma part, je donne à mes élèves des exemples de ce que je sais faire mais aussi de ce que je maîtrise mal, en leur expliquant que dans certains domaines je dois faire davantage d'efforts que dans d'autres. Le but n'est pas de stigmatiser les enfants, toutefois on aurait tort de se dire et de leur faire croire que toutes les difficultés rencontrées vont s'estomper spontanément. L'avantage, c'est qu'à l'école enfantine, on peut leur laisser du temps pour s'exercer encore et encore, tout en utilisant le jeu.

---

**«Personne n'est bon partout, cependant tout devient plus facile si l'on part des richesses de chacun.»**

---

### **Que changeriez-vous pour que l'école soit plus adaptée aux enfants?**

J'imaginerais de grands espaces pour que les enfants puissent jouer avec plus de liberté. Je suis d'avis qu'il faut surtout éviter la «primarisation» de l'école enfantine et laisser du temps pour qu'ils puissent s'épanouir. L'école enfantine permet d'amener en douceur l'enfant à devenir élève et il est inutile de vouloir brûler des étapes.

*Propos recueillis par Nadia Revaz* ■

**Prochain dossier**  
**Les 10 ans de la HEP-VS**

# Pierre-Marie Gabioud: faire preuve de bon sens

Pierre-Marie Gabioud, inspecteur de la scolarité obligatoire, a fait partie du groupe de travail cantonal présidé par Michel Délitroz, chef de l'Office de l'enseignement spécialisé. Il est heureux de la publication de la brochure encartée qui doit conduire à une meilleure connaissance des troubles dys-, sans qu'il y ait pour autant recrudescence et précipitation dans les signalements. Pierre-Marie Gabioud insiste sur cette notion de temps nécessaire au développement de l'enfant, sachant que certains retards se combleront progressivement et naturellement.



*L'inspecteur scolaire Pierre-Marie Gabioud souligne l'importance de l'information dans la connaissance des troubles dys-.*

## **Quel a été le point de départ du mémo du DECS sur la dyslexie et autres troubles dys-?**

Une enquête menée il y a quelques années auprès des enseignants avait mis en évidence un certain nombre de problèmes liés à l'apprentissage de la lecture et à l'expression orale. Le pourcentage constaté d'élèves en difficulté par classe avait alors interpellé le DECS. Cela a débouché sur un mandat confié à deux sous-groupes, un pour le Haut-Valais et un autre pour le Valais romand, pour établir un rapport avec des propositions d'action. Parmi celles-ci, il y avait l'idée d'améliorer l'information avec l'édition d'un opuscule à l'intention des enseignants. De fait, certains ne savent pas vraiment quel est le travail des spécialistes, et connaissent les dys- sans savoir repérer le faisceau d'indices nécessaire pour une procédure de signalement. Parmi les buts de ce document, il y avait aussi la volonté de fonder une culture commune. Cette idée avait donc été formulée, mais c'est une demande faite par la section valaisanne de l'Association Dyslexie Suisse romande regroupant les parents d'enfants dyslexiques qui a dans une certaine mesure joué le rôle de déclencheur pour publier la brochure encartée dans ce numéro.

## **Et en parallèle, la Commune de Sion se préoccupait aussi de cette question des dys-...**

En effet, un groupe sédunois d'enseignants, en collaboration avec une équipe du SMSPP, avait travaillé sur les signes observables pouvant amener à un signalement et sur les aménagements scolaires. La brochure

intègre leurs réflexions et se base également sur des documents romands.

**A côté du fascicule, il y a aussi des directives qui s'appliquent aux élèves atteints de graves troubles et handicaps divers (dyslexie, dysphasie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie, déficits sensoriels et autres troubles) et qui concernent toute la scolarité, y compris le secondaire II général et professionnel...**

Tous les cantons avaient des directives sauf le Valais, aussi c'était l'occasion de donner un cadrage précis, qui permet lorsque des troubles d'apprentissage sont avérés par les spécialistes, d'obtenir des mesures d'assouplissement, notamment pour les

évaluations. Ces directives s'adressent à tous les enseignants, y compris du secondaire II non professionnel, et c'est un point important à mon sens. Certains jeunes avaient parfois des mesures jusqu'au CO, puis plus rien, ce qui ne sera plus le cas grâce à ces directives cantonales. Un jeune dyslexique doit pouvoir terminer un CFC ou une maturité, dans des conditions adaptées. Un dys-, ayant une intelligence «normale», est en mesure de poursuivre sa scolarité, moyennant quelques aménagements, au niveau de la lecture de consignes ou de la durée de passation des épreuves par exemple. Il est important de pouvoir proposer des mesures dans la verticalité, en les réévaluant régulièrement.

## **Quelle est l'attitude actuelle lorsqu'un enseignant suspecte un trouble dys-?**

Elle est variable selon les sensibilités de chacun. Certains, craignant les pressions des parents, veulent se dédouaner et vont avoir tendance à sursignaler, tandis que d'autres hésitent à signaler certains problèmes rencontrés. Il leur faut faire preuve de bon sens, en ne cédant pas aux pressions externes et en se rappelant qu'ils peuvent compter sur le soutien de leur hiérarchie.

**La frontière entre difficulté d'apprentissage et trouble dys- n'est pas toujours évidente à établir...**

Séparer la difficulté ordinaire de la lecture d'un trouble dys- n'est pas chose aisée, d'où l'importance de mieux connaître le faisceau de signes observables pouvant indiquer une suspicion de trouble dys-. Dans certaines situations, malgré toutes les ressources mises en place dans le cadre de l'école, dont plus particulièrement l'appui pédagogique, un élève est bloqué dans l'apprentissage et là il faut pouvoir établir un bilan complet afin de trouver les mesures adaptées.

### **N'y a-t-il point le risque de coller une étiquette à ces enfants?**

C'est évidemment un risque à éviter et l'avantage de l'enseignant primaire, c'est de pouvoir d'abord voir l'enfant dans sa globalité, avant de percevoir les difficultés de l'élève. Tous les enfants n'apprennent pas de la même façon au même moment. D'un côté, on aimerait éviter de mettre systématiquement des mots sur chacun des troubles d'apprentissage et d'un autre, pour qu'un élève sache que l'on reconnaît ses difficultés et qu'il puisse bénéficier de mesures spéciales, il est indispensable qu'un diagnostic ait été posé, ce qui est un peu paradoxal.

### **Que faire dès lors dans l'intervalle?**

L'enseignant titulaire doit différencier en classe, sachant que tous les élèves n'ont ni les mêmes rythmes ni les mêmes canaux d'apprentissage. On s'achemine vers un enseignement toujours plus différencié, avec des élèves ayant beaucoup de ressources, mais aussi une série de difficultés particulières à prendre en compte.

Sans individualiser tous les parcours, l'école doit faire preuve de davantage de souplesse.

### **En tant qu'inspecteur, quel regard avez-vous sur la prise en charge actuelle des troubles dys-?**

Par rapport à il y a une vingtaine d'années, il y a une très nette amélioration, car il ne faut pas oublier que l'appui pédagogique est arrivé seulement en 1986 avec la loi sur l'enseignement spécialisé. Aujourd'hui nous devons plutôt lutter contre les demandes de dépistage trop précoces, alors qu'avant c'était le contraire. A côté de cela il y a des effets de mode: actuellement on parle moins des troubles d'attention et de concentration que des troubles dys- et il faut donc adopter une attitude visant à tenir compte de l'ensemble des difficultés scolaires, sans se focaliser trop sur l'une d'entre elles.

### **De fait, on parle surtout de dyslexie et moins des autres dys-?**

Les autres dys- sont souvent des troubles associés à la dyslexie. Etant donné le problème du code propre à la langue française, on parle davantage de dysorthographe que de dyscalculie. Si la logique des mathématiques était appliquée à la langue, il y aurait probablement moins de troubles de dyslexie et de dysorthographe. Cela dit, je fais partie de ceux qui ont dans le même temps un attachement très fort à la rigueur orthographique, malgré sa complexité.

*Propos recueillis par Nadia Revaz* □

## Témoignage

### **Stéphane Mastrumauro, dyslexique**

«En classe enfantine, il paraît que j'avais de la facilité. A l'école primaire, tout s'est compliqué et en 2<sup>e</sup> primaire on a décelé un blocage sélectif, une dyslexie aiguë et une dysorthographe. Le fait d'apprendre que l'on n'est pas fainéant est libérateur, même si parfois il m'est arrivé de me cacher derrière le diagnostic. Comme j'ai déménagé à plusieurs reprises, je suis passé par différents systèmes, certains me convenant et d'autres pas. Ce qui m'a le plus aidé, ce sont les exercices logopédiques, en particulier pour la dysorthographe et pour améliorer ma concentration. Malgré cela, plusieurs obstacles restaient difficiles à surmonter: par exemple je regardais longtemps ma feuille pour savoir dans quel sens faire pencher la courbe du S. Pour que je me rappelle de l'orthographe de certains mots, je dois pouvoir m'accrocher à une blague, à un petit flash du style: "il faut penser qu'à toujours il y a toujours un s". J'ai rencontré des profs qui avaient de l'indulgence face à mon orthographe et à mes difficultés de lecture et d'autres pas. Cer-



tains me reprochaient de déborder d'imagination, au lieu d'y voir une richesse. J'ai voulu commencer un apprentissage, mais cela n'a pas été possible. Du coup, je suis parti quelques mois en Roumanie. Ensuite j'ai débuté une formation à l'ECAV à Sierre, cependant j'ai dû l'interrompre pour diverses raisons. J'ai alors effectué un stage de 8 mois au Portugal dans une entreprise de graphisme. De retour en Suisse, j'ai fait mon service militaire, puis j'ai trouvé un emploi, tout en consacrant mon temps libre à ma passion de l'image. Là mon problème m'a rattrapé, car je devais rédiger des rapports. Aujourd'hui, en stage GETAC (ndlr: Gestion des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale), je dois me battre pour mon avenir professionnel. Je sais que je peux réussir des projets et que le monde de l'image correspond à ma créativité. Avec Amandine Giroud, j'ai réalisé un court-métrage sur l'alcool au volant qui a reçu le soutien de la Commission des jeunes du canton, de la LVT et du TCS.»

# Anne Gillioz: être attentif aux signes de fragilité

Logopédiste et responsable du CDTEA (Centre pour le Développement et la Thérapie de l'Enfant et de l'Adolescent) de Monthey, Anne Gillioz a participé au groupe cantonal qui a élaboré le fascicule encarté dans ce numéro. Elle a vécu le croisement des regards sur les difficultés de l'enfant comme une richesse, le sujet des troubles dys- n'étant pas épuisé.



*Anne Gillioz est logopédiste et responsable du CDTEA régional de Monthey.*

## **Anne Gillioz, ressentez-vous une évolution dans la sensibilisation concernant les troubles dys-?**

C'est le regard et la focalisation sur la spécificité des problèmes dys- qui a changé. Les enfants en difficulté par rapport aux apprentissages ont toujours inquiété tant les enseignants que les spécialistes. Ce qui a évolué, c'est la lunette utilisée pour se pencher de manière plus ciblée sur le trouble ainsi que les moyens mis à disposition pour aider l'enfant à progresser avec ses difficultés. L'approche logopédique des troubles dys- suit l'évolution de la vision générale portée sur l'enfant, vision systémique et contextuelle qui s'appuie sur le constat qu'un même trouble peut avoir un impact différent dépendant de divers facteurs liés à l'enfant lui-même, à sa famille, à son milieu scolaire etc. A la rééducation bien nécessaire du trouble lui-même, on a intégré une approche plus thérapeutique, c'est-à-dire prenant en compte la relation de l'enfant à sa difficulté, sa souffrance, les réactions et ajustements de son entourage.

## **Quelles sont les grandes lignes de votre pratique logopédique?**

Quand on est face à quelqu'un de malade, le premier réflexe qu'on doit avoir est d'abord de faire baisser la fièvre, calmer la douleur, ensuite on va s'intéresser au diagnostic. Il faut donc commencer par apaiser l'enfant, regarder ce qui va bien, exploiter ses ressources, même minimes, puis s'attaquer aux difficultés. La plupart des enfants acquièrent le langage oral et apprennent à lire de manière naturelle, mais certains sont fragiles face à l'apprentissage et requièrent une attention particulière et soutenue. Chacun, dans son rôle spécifique, qu'il s'agisse des parents, des enseignants ou des spécialistes, doit être attentif pour faciliter l'entrée dans le monde

de l'écrit en encourageant l'enfant à apprendre. En classe, l'enseignant doit être vigilant par rapport aux signes de fragilité, au moment de la mise en place des prérequis déjà. Quant au diagnostic logopédique, il ne peut pas être effectué trop tôt en début de scolarité, sachant qu'il s'agit plus que d'un simple retard dans la mise en place de la lecture pour parler de dyslexie. Pour établir le diagnostic, il faut aussi tenir compte d'éventuels autres problèmes, troubles sensoriels, déficience intellectuelle, carence affective notamment. Au niveau du traitement, tant la valise des outils de la rééducation logopédique et thérapeutique

que les aménagements scolaires et pédagogiques se sont considérablement développés ces dernières années.

## **Vous préconisez la vigilance, en évitant l'alarmisme...**

Il convient toujours de prendre au sérieux une inquiétude des parents ou des enseignants, tout en rappelant que la difficulté dans la mise en place de la lecture n'est pas forcément un signe précurseur d'une dyslexie. La priorité est de mettre l'enfant en confiance et de voir avec les parents et/ou l'enseignant les ressources à mobiliser plus particulièrement, étant donné qu'il existe des moyens pour l'aider à surmonter les obstacles et à progresser dans ses apprentissages. Si on est trop alarmiste, on risque de bloquer l'envie d'apprendre chez l'enfant, qui, en étant en difficulté, a fréquemment l'impression que l'on va juger ce qu'il ne sait pas et non ce qu'il sait. S'approprier la lecture est parfois quelque chose de difficile qui implique de nombreux tâtonnements chez certains enfants et cela les parents en particulier n'en ont pas forcément conscience, attendant le fameux «déclic».

## **L'apprentissage de la lecture est un processus complexe qui demande surtout du temps en classe...**

En effet et aussi de la patience, ce qui n'est pas toujours évident car l'enseignant est soumis à la pression du programme et au souci du repérage précoce des élèves présentant un écart à la norme. Il peut quelquefois être dans la précipitation et vouloir mettre rapidement en place une mesure supplémentaire, alors que

ce qui est prioritaire, c'est l'instauration de conditions pour que l'enfant prenne ou reprenne confiance en lui, ce qui peut prendre beaucoup de temps.

---

**«La magie de la réussite ne peut s'opérer que si l'on porte tous ensemble le problème ainsi que la démarche de résolution.»**

---

**S'il est reconnu dys-, comment l'enfant vit-il cet écart à la norme, tout en sachant que cette dernière n'existe que comme repère?**

L'enfant doit apprendre à connaître ses forces et ses faiblesses, et nous, on va l'aider à résoudre, voire compenser certaines de ses difficultés. Un basketteur «petit de taille» est hors norme dans ce sport, mais il est souvent très talentueux et précieux pour l'équipe. Ce basketteur, «hors norme» va développer des compétences qui lui sont propres et prendre une place de distributeur dans le jeu. Chacun dans la classe peut amener quelque chose au groupe de la même façon. A un enfant dys-, on ne lui fait pas un pronostic d'échec, parce qu'il est dys-, mais on va l'aider à développer le goût de l'effort et de l'entraînement, ce qui sera pour son avenir un atout. Aux enfants dys-, je leur dis qu'ils ont un avantage sur ceux qui n'ont jamais eu de problèmes. Ils savent ce qu'est l'effort et ils sont capables de surmonter un problème. Si nous, parents, enseignants, logopédistes, nous contribuons ensemble à ce que la scolarité parfois chaotique de l'enfant dys- lui soit bénéfique pour son estime de lui, nous assurons une partie de sa confiance en l'avenir.

**Comment qualifieriez-vous la collaboration avec les familles et les enseignants?**

Globalement, je trouve que les partenariats sont plutôt efficaces, même s'il y a parfois des exceptions. La magie de la réussite ne peut s'opérer que si l'on porte tous ensemble le problème ainsi que la démarche de résolu-

tion. La famille comme le spécialiste ne peut pas se substituer à l'enseignant et réciproquement. Utilisant des moyens différents, nous sommes trois partenaires bien complémentaires, la famille, l'école et les spécialistes, avec un même objectif: faire grandir l'enfant. La collaboration n'est jamais acquise une fois pour toutes et nécessite un lien de confiance à entretenir.

**Si l'on écoute les enseignants, on entend une satisfaction dans la collaboration, avec toutefois deux bémols, l'un à propos du manque de transparence lié au secret de fonction et l'autre concernant le délai d'attente pour une prise en charge logopédique...**

Je pense que nous avons à gagner à communiquer tout ce qui est utile à l'enseignant pour la progression de l'enfant à l'école, non ce qui concerne essentiellement sa sphère privée. Il y a parfois aussi une méfiance de l'enseignant à notre égard liée à la croyance que l'on a la baguette magique pour résoudre le problème et permettre à l'enfant de progresser de manière rapide sur une année scolaire. Hélas, la logopédie n'a pas ce pouvoir! L'enseignant doit se dire que la transmission du relais à son collègue du degré suivant est logique et ne remet pas en cause ses compétences, puisque les progrès de l'enfant dys- prennent du temps. C'est, à mon avis, à ce niveau que la transmission des informations est primordiale. De plus, il oublie parfois qu'il a le soutien de sa direction, de l'inspecteur, du conseiller pédagogique et peut se croire à tort seul à devoir porter et résoudre le problème. Pour ce qui est de la prise en charge logopédique jugée parfois lente, elle est liée au manque réel d'effectif et on doit faire au mieux avec les moyens à disposition. Avec une liste d'attente au CDTEA, on ne peut pas mettre en place des mesures logopédiques suffisantes adaptées aux indications posées. Dommage!

**Quel conseil donneriez-vous aux enseignants face aux enfants en situation de fragilité d'apprentissage?**

Je n'ai de conseil à donner à personne, mais plutôt un message à partager. Il s'agit d'être conscient que l'on prend toujours un risque à vouloir cataloguer trop tôt un enfant comme normal ou pathologique, ce qui ne signifie évidemment pas qu'il ne faille pas passer par le diagnostic. Connaissant ce risque, une fois le diagnostic posé, il est primordial d'éviter toute prévision catastrophique et tout enfermement de l'enfant dans une situation qui l'empêche de progresser. L'enseignant ne doit pas oublier qu'on peut toujours atténuer un trouble dys-. Permettons à ces enfants de bénéficier d'un entraînement spécifique grâce aux enseignants, aux appuis pédagogiques, et avec la contribution des logopédistes. C'est en conjuguant nos interventions et avec des moyens adaptés que nous contribuerons ensemble au déblocage d'une situation.

*Propos recueillis par Nadia Revaz* ■

PUB

ZESAR.ch

Le mobilier scolaire

# Marie-France Marchoul:

## collaborer pour compenser

Marie-France Marchoul est logopédiste au Service médical scolaire et psychopédagogique de Sion. Elle est à la base de la réflexion sédunoise sur les troubles dys-, ayant promis à un jeune, se sentant un peu abandonné avec ses difficultés une fois entré au CO, de tout faire pour qu'il y ait, avant sa retraite, obligation d'aménagements scolaires. Un vrai défi, qui étonne néanmoins quelque peu la logopédiste, étant donné qu'en Belgique, son pays d'origine, la reconnaissance de la dyslexie à l'école est une réalité depuis les années 70. Bien sûr, Marie-France Marchoul n'était pas seule à défendre cette cause, néanmoins, même si sa modestie doit en prendre un coup, toutes les personnes interrogées dans le cadre de ce dossier l'ont présentée comme une actrice déterminante dans l'évolution de la prise en compte des dys- en Valais. Avec sa collègue psychologue Véronique Cretton Savioz, elles ont œuvré avec énergie pour faire avancer les choses et ont donné un certain nombre de conférences sur la thématique. Le groupe de travail ayant rédigé la brochure cantonale encartée dans ce numéro de *Résonances* s'est par ailleurs largement inspiré du travail réalisé au niveau sédunois.



*Marie-France Marchoul est logopédiste au SMSPP à Sion.*

### **Marie-France Marchoul, peut-on affirmer que les spécialistes s'accordent aujourd'hui sur l'origine des troubles dys-?**

Non, puisque certains chercheurs y voient un trouble d'origine neurologique, tandis que d'autres pensent que c'est davantage une difficulté liée à l'environnement. Il y a encore des polémiques, alors que l'IRM montre que le cerveau d'un dyslexique fonctionne différemment. C'est donc aujourd'hui encore un vaste débat.

### **La difficulté d'une langue joue-t-elle un rôle sur le nombre de dyslexiques?**

Absolument pas, la dyslexie touche toutes les langues, mais leur transparence a une influence par contre sur l'intensité des troubles. Dans les langues moins transparentes, comme le français, on a donc plus de dyslexie, de moyenne à sévère.

### **Quels sont les chiffres de la dyslexie?**

C'est difficile à dire avec précision, tous n'ayant pas été diagnostiqués: on estime que 5 à 8% des élèves n'ayant pas automatisé la lecture à la fin de la 6<sup>e</sup> primaire sont dyslexiques. Pour simplifier, on peut supposer qu'il y a environ un dyslexique par classe. Ce que l'on sait, c'est que les troubles dys- concernent tous les milieux socio-économiques.

### **Un enfant diagnostiqué ne risque-t-il pas de «jouer» de sa dyslexie pour ne pas faire l'effort d'apprendre? Et ne court-il point le**

#### **danger d'être stigmatisé?**

Certains enfants en jouent en effet et, en le faisant, ils sont dans leur rôle, mais à nous de mettre les barrières en leur expliquant que la dyslexie n'est absolument pas un passe-droit. Et pour ce qui est du stigmatisation, je dirais que de toute façon les enfants en échec scolaire se sentent montrés du doigt et en souffrent. Pourquoi dès lors ne pas les désigner, tout en leur proposant les aménagements leur permettant de progresser? De plus, de mon point de vue, on se bat beaucoup mieux contre ce qu'on connaît que contre ce qu'on ne connaît pas.

### **Concernant la collaboration école-spécialistes, il semble que tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître l'utilité de la logopédie, toutefois les enseignants se sentent parfois mis à l'écart, pour des questions de secret professionnel...**

C'est vrai que pour les troubles dys-, il y a un diagnostic de type médical avec un traitement de type pédagogique, ce qui est parfois un peu compliqué à gérer au niveau de la communication entre les partenaires. Pour ma part, je trouve la collaboration avec les enseignants indispensable. Dans mon approche, il y a une équipe, composée des parents, de l'enfant, des enseignants, du logopédiste et du psychologue, qui doit travailler de concert. Des parents peuvent en effet se retrancher derrière le secret médical et interférer dans le processus de collaboration avec les enseignants, cependant à mes yeux une telle attitude ne contribue pas à aider l'enfant. On ne peut pas raisonnablement demander à

un enseignant de mettre en place des aménagements, sans lui en donner les raisons pour lesquelles il doit le faire. Par contre, il est vrai que certaines informations peuvent être liées à la famille, aussi l'enseignant doit avoir accès aux seules indications utiles pour introduire les aménagements adaptés.

**L'enseignant a aussi un rôle important en amont, puisque c'est lui qui souvent repère les signes avant un éventuel signalement...**

Oui et c'est pour l'aider dans cette tâche que des indices ont été listés pour chacun des degrés, de l'école enfantine à la fin de la scolarité obligatoire. Ensuite, l'enseignant pourra par exemple mettre l'accent sur la qualité plus que sur la quantité pour redonner confiance à l'enfant et le remotiver. Si les premières mesures pédagogiques n'ont pas d'effet, c'est seulement à ce moment-là qu'une demande de bilan fait sens. Pour ma part, je considère qu'il est indispensable d'avoir un bilan psychologique, au-delà du chiffre du QI, pour mieux connaître les forces et les faiblesses de l'enfant et donc travailler de manière plus ciblée. Ainsi, si on s'aperçoit qu'un enfant a des difficultés au niveau de la mémoire, c'est surtout par ce biais qu'on abordera avec lui la lecture.

**Vous avez dit qu'on se bat mieux contre ce que l'on connaît, mais comment expliquez-vous à l'enfant la réalité de la dyslexie?**

Il ne faut leurrer ni les enfants ni les parents, car autrement le partenariat ne fonctionnera pas sur la durée. Le rôle du traitement logopédique, c'est de trouver les moyens pour une compensation de la dyslexie pour avoir une compréhension de texte correcte et une orthographe phonétiquement acceptable. J'explique à l'enfant qu'il restera dyslexique, mais qu'il pourra compenser et faire le métier qu'il aura envie de faire, dans le sens où l'on ne fait bien que ce que l'on aime et que l'on n'aime que ce que l'on est capable de faire.

**Le dyslexique a aussi des richesses spécifiques...**

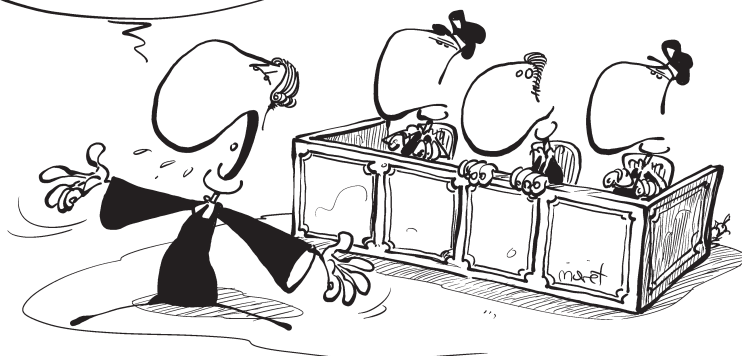
Evidemment. Souvent, ce sont des enfants très créatifs, qui seront à l'aise dans les métiers artistiques. Lors de mes discussions avec les enseignants, je reste très vague au niveau des aménagements possibles, estimant que le mieux est qu'ils soient eux aussi inventifs.

**Les aménagements doivent-ils être systématiques?**

Bien sûr que non, puisque l'enfant dyslexique doit aussi se confronter à la norme. Les parents parfois ne

M. LE JUGE, JE REGRETTE QUE DANS CETTE MALHEUREUSE AFFAIRE DE PERTES FINANCIÈRES, VOUS NE TENIEZ PAS COMPTE EN TANT QUE CIRCONSTANCE ATTÉNUANTE...

... DE LA DYSCALCULIE DE MON CLIENT BERNARD MADOFF!



comprennent pas que leur enfant n'ait pas des 6 avec les aménagements, alors qu'ils sont mis en place pour qu'il puisse poursuivre son apprentissage et retrouver du plaisir à apprendre et non pour surévaluer ses compétences. L'enfant doit également travailler son autonomie, qui est essentielle pour une amélioration de la situation sur le long terme.

**Que manque-t-il aux enseignants pour être encore plus efficaces face à la dyslexie?**

Probablement une meilleure formation dans ce domaine ou à tout le moins une meilleure information. Dans mes conférences sur la dyslexie, je me place du côté de l'enfant pour évoquer les compétences nécessaires à un apprentissage confortable de la lecture et là les enseignants perçoivent différemment la complexité de la tâche.

**Nous avons évoqué la dyslexie et indirectement la dysorthographe, mais on parle aussi de plus en plus souvent de dyscalculie...**

Ce n'est pas nouveau, mais c'est un trouble moins fréquent et moins connu. Un dys- est rarement isolé, hormis la dysorthographe qui peut l'être. S'il y a une dyslexie doublée d'une dyscalculie, on traite d'abord la dyslexie, parce que c'est plus handicapant et que ça touche tous les domaines de l'apprentissage.

**Quel conseil donneriez-vous à l'enseignant face à un enfant en difficulté, sans qu'il ait été forcément diagnostiqué dys-?**

Ne pas juger un enfant en le traitant de paresseux ou de nul et s'interroger toujours sur le pourquoi. Les enfants à risque sont à prendre en charge dès l'école enfantine, parce que cela diminuera les problèmes futurs. Et tous ont besoin de reconnaissance.

Propos recueillis par Nadia Revaz ■

# Jasmine Purnode: co-construire est au cœur de la logopédie

Logopédiste à 60% à Notre-Dame-de-Lourdes à Sierre et travaillant également en cabinet privé à 20% à Martigny, Jasmine Purnode est aussi présidente de la section valaisanne de l'Association romande de logopédie ([www.arld.ch](http://www.arld.ch)). Elle se réjouit de la collaboration avec l'Etat depuis un an suite au contrat de prestations établi par le DECS. Désormais les décisions de l'octroi financier se font via le centre d'évaluation sur la base des rapports des logopédistes qui ont posé le diagnostic, les privés couvrant les mesures renforcées contrairement au public qui s'occupe de la prévention et des mesures ordinaires ainsi que des mesures renforcées en cas de surcharge dans les cabinets privés. Avec 58 logopédistes pour l'ensemble du Valais romand, ce qui constitue une trentaine de postes, pour toutes populations confondues y compris les adultes, il n'en demeure pas moins que l'offre ne peut pas répondre à la demande. Les troubles dys- concernent un pourcentage non négligeable de la population, ce qui nécessite une attention particulière et une prise en charge spécifique.

## **Jasmine Purnode, comment percevez-vous l'évolution du diagnostic et de la prise en charge des troubles dys-?**

La reconnaissance du handicap de la dyslexie, de la dysorthographe et autres troubles associés est relativement récente. Les nouvelles connaissances ont montré par ailleurs que si le diagnostic était suffisamment précoce, c'est-à-dire dès la fin de la 2<sup>e</sup> primaire, car ce n'est qu'à partir de ce moment-là que l'on peut avoir les éléments pour dire s'il s'agit ou non de troubles dys-, les mesures proposées pouvaient être plus efficaces. Il est possible que les enfants ayant eu des difficultés dans l'acquisition du langage oral en aient aussi à l'écrit, cependant il n'y a pas de systématique entre dysphasie et dyslexie. Bref, l'évolution est grande, mais il reste encore beaucoup à découvrir à propos des dys-.

## **Certaines personnes ont l'impression que plus on parle des dys-, plus on en trouve...**

Autrefois les dyslexies existaient dans les mêmes proportions, simplement on ne les dépistait pas. Ainsi pen-

dant longtemps, des enfants dyslexiques et/ou dysorthographiques ont souffert d'être considérés comme ne voulant pas apprendre, ou paresseux, seules hypothèses alors retenues devant ces difficultés massives d'apprentissage du langage écrit.

## **Le diagnostic d'un dyslexique est-il simple à établir?**

Le diagnostic reste difficile à poser et il n'est pas toujours évident de distinguer des difficultés d'apprentissage d'une dyslexie. Nous devons croiser plusieurs tests reconnus, mesurer les écarts-type et aussi tenir compte des contextes liés à la personne, à la famille pour un diagnostic le plus fiable possible.



*Pour Jasmine Purnode, il faut prendre et donner du temps aux enfants dys-.*

## **J'imagine qu'il en est de même pour le traitement et les aménagements...**

Absolument, les mesures tiennent compte de certains paramètres établis, mais peuvent être adaptées, car tout doit se faire dans la collaboration, d'abord celle de l'enfant, et ensuite celle des parents et des enseignants. C'est, pour ma part, avec une approche systémique et la co-construction que les meilleures solutions peuvent être trouvées.

## **Le suivi logopédique des dyslexiques peut parfois paraître long...**

En cas de dyslexie importante, je travaille avec l'enfant une fois par semaine. Cependant, dès que les outils lui permettent de développer des stratégies compensatoires suffisantes – après un an de traitement hebdomadaire en moyenne –, je considère qu'il est préférable d'espacer les rendez-vous, afin d'éviter la lourdeur de la prise en charge. Si l'enfant a amélioré sa conscience phonologique, ses consciences visuelle, auditive et compris son fonctionnement mental face à l'apprentissage, je suis d'avis qu'il faut, pour son estime de lui-même, lui donner une part plus grande d'autonomie, sachant qu'il y a aussi de nombreux logiciels permettant de travailler certains aspects « techniques » à la maison. L'apport du logopédiste est alors de suggérer ce qui convient le mieux à l'enfant.



### Si le diagnostic est plus tardif, les solutions sont-elles aussi efficaces?

Il est évident que le diagnostic précoce évite bien des souffrances, mais il n'y a pas de limite d'âge. Si un jeune est dépisté tardivement, souvent il s'implique de manière très active pour trouver comment contourner sa dyslexie. Certains choisiront cependant de refuser toute mesure d'aménagement en classe et, après argumentation, c'est un choix que nous devons respecter, même s'il est injuste d'évaluer un dyslexique en géographie par le biais d'une transcription écrite, qui ne rend pas compte de sa connaissance de la matière. Parmi les aménagements, rien qu'un ordinateur peut déjà constituer une aide efficace.

### Les enseignants se plaignent souvent de manquer d'informations du diagnostic et du suivi logopédiques. La profession en a-t-elle conscience?

Absolument, cependant nous devons respecter le secret professionnel. En ce qui me concerne, j'essaie d'instaurer une collaboration élargie avec les enseignants, même si ce n'est pas toujours simple. Actuellement, l'association travaille sur un rapport que nous pourrions transmettre aux parents qui auraient alors le libre choix de le donner aux enseignants. Je pense

que c'est effectivement un élément de communication indispensable pour une bonne collaboration. D'un enfant sourd, on dit ce dont il souffre, ce qui permet à l'enseignant de mieux travailler, aussi pourquoi faudrait-il cacher la dyslexie, qui est aussi un handicap, même si invisible?

### Quel conseil donneriez-vous à un enseignant qui a des élèves dys- dans sa classe?

Il n'y a pas de truc magique, mais de manière générale on peut dire que les enfants dyslexiques ont besoin de temps supplémentaire pour réaliser une tâche donnée, sachant que souvent ils vont faire juste le début d'une épreuve sans parvenir pour autant à la terminer. Reconnaître leur handicap me semble important, car ils font des efforts en ne parvenant que rarement au résultat attendu. Ils ont besoin qu'on prenne le temps de leur expliquer les finalités des apprentissages et qu'on les motive peut-être plus régulièrement que d'autres élèves, ayant plus d'obstacles à franchir. Et si les supports d'apprentissage sont variés, il y a davantage de chance qu'ils trouvent celui qui leur correspond. A noter également que certains ont besoin de moments de non-parole, c'est-à-dire des espaces de silence pour penser. ■

PUB



## Concours de dessin

A l'occasion de l'Année internationale des forêts du PNUE

### Concours de dessin international du PNUE en 2011 sur le thème de «La vie dans les forêts»

- Des prix attrayants attendent les gagnants
- Date limite d'envoi des dessins le 15 avril 2011

*Bayer et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) invitent tous les enfants suisses de 6 à 14 ans à participer au 20<sup>e</sup> concours de dessin international du PNUE. Les Nations Unies ont déclaré 2011 «Année internationale des forêts». Les forêts représentent 31% des terres émergées du globe, la source de subsistance de 1,6 milliard de personnes et le lieu de vie de 300 millions de personnes. Bayer et le PNUE invitent tous les enfants de Suisse et du monde entier à laisser libre cours à leur créativité en illustrant l'importance des forêts pour l'homme dans des dessins en couleur.*

#### Les lauréats du concours récompensés par un voyage

Les premiers et deuxièmes des régions Europe, Afrique, Amérique du Nord, Amérique latine et Caraïbes, Asie de l'Ouest et Asie-Pacifique se verront tous décerner un prix en espèces et un voyage accompagné lors de la remise officielle des prix à la mi-2011. Les gagnants classés troisièmes à cinquièmes au niveau

régional se verront remettre un document officiel du PNUE. Le gagnant mondial sera communiqué lors de la cérémonie officielle de remise des prix. Tous les enfants suisses participants recevront un cadeau pour les dessins envoyés.

#### Libre choix des outils de peinture

Les dessins doivent être peints spécialement pour ce concours. Les participants ont le libre choix de leurs outils de peinture (peinture à l'eau, crayons de couleur, crayons de couleur à la cire, etc.). Les dessins doivent être réalisés sur un format A4 ou A3. Leurs nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et e-mail le cas échéant doivent figurer lisiblement au verso.

#### Les dessins sont à envoyer à l'adresse:

Bayer (Schweiz) AG  
Corporate Communications  
Grubenstrasse 6  
8045 Zurich

Pour tout complément d'information, consulter [www.bayer.ch](http://www.bayer.ch)



# La bibliographie de la Documentation pédagogique

Le secteur Documentation pédagogique de la Médiathèque Valais - Saint-Maurice propose quelques suggestions de lecture en lien avec le dossier pour aller plus loin. Tous les documents mentionnés sont bien sûr disponibles à la Médiathèque Valais - Saint-Maurice (cf. cotes indiquées) et pour certains à Sion également.

*Dyslexie: dépistage à l'école – au quotidien – conseils pratiques*, «Santé minute», Paris, J. Lyon, 2004. Cote: 616.89-053.2 DYSL

*Dyslexie ou difficultés scolaires au collège: quelles pédagogies, quelles remédiations?*, «AIS, adapter les pratiques, intégrer les élèves», Lille, CRDP du Nord-Pas de Calais, 2006. Cote: 376.3 DYSL



DUMONT, A., *La dyslexie: reconnaître et traiter la dyslexie chez l'enfant*, «Réponses à vos questions sur», Paris, Solar, 2003. Cote: 376.3 DUMO

GUIGNARD D., *Dyslexie: le scandale du y*, Le Lieu, Ed. Spirale, 2001. Cote: 376.3 GUIG

HOUT A., *Les dyslexies: décrire, évaluer, expliquer, traiter*, Issy-les-Moulineaux, Elsevier Masson, 2007. Cote: 616.89 HOUT

JUMEL B., *Aider l'enfant dyslexique*, «Vivre et communiquer», Paris, InterEditions, 2009. Cote: 376.3 JUME

OUZILLOU, C., *Dyslexie, une vraie-fausse épidémie*, Paris, Presses de la Renaissance, 2001. Cote: 376.3 OUZI

REID G., *100 idées pour venir en aide aux élèves dyslexiques*, Paris, Tom pousse, 2008. Cote: 376.3 REID

SAUVAGEOT B., *Vive la dyslexie!*, Paris: NIL éd., 2002. Cote: 616.89 SAUV

VINCENT E., *La dyslexie*, «Les essentiels Milan ; 264», Toulouse, Milan, 2007. Cote: 376.3 VINC

## Sites suggérés par Résonances

ANAE, revue sur l'Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant [www.anae-revue.com](http://www.anae-revue.com)

ANAE, le blog <http://anae-revue.over-blog.com>

Logiciels pour les élèves dys <http://blog.crdp-versailles.fr/ressourcesdysgarches/index.php/post/01/02/2011/Logiciels-pour-les-élèves-dys>

Dossier TSR découverte [www.tsrdecouverte.ch/4-12/dossiers/all/dyslexie-dossier](http://www.tsrdecouverte.ch/4-12/dossiers/all/dyslexie-dossier)

## Témoignage

### Maurice Althaus, président de la section valaisanne de l'Association dyslexie Suisse romande

«Père d'un enfant dyslexique, j'ai eu la chance qu'il bénéficie d'adaptations pédagogiques, cependant il y a encore des enseignants qui font obstacle, ignorant les efforts réalisés au quotidien par les élèves dyslexiques. Les directives et la brochure du Canton à l'intention des enseignants sont donc un premier pas essentiel pour une égalité de traitement. La dyslexie est un problème qui ne disparaît pas, toutefois on peut, en plus de la précieuse aide apportée par la logopédie, mettre en place certains aménagements en classe. Contrairement à ce que d'aucuns imaginent, de telles mesures n'avantagent pas les élèves dyslexiques, mais leur permettent de compenser leur handicap de départ. C'est pour faire avancer la cause que je me suis impliqué dans la section valaisanne de l'Association dyslexie Suisse romande et de fil en aiguille, j'ai accepté la présidence. Il est important de s'unir pour diffuser un maximum d'informations sur la dyslexie et être entendu.»

[www.adsr.ch](http://www.adsr.ch)

## Témoignage

### Christian Hugo, enseignant et père d'un enfant dyslexique

«Mon fils a été dépisté tardivement, en fin de 4<sup>e</sup> primaire, après un parcours scolaire chaotique. Avec de gros efforts de sa part et un investissement parental considérable, il avait réussi à passer les années. Le jour où le diagnostic a été posé, ce fut bizarrement un sentiment de soulagement, d'abord pour lui. Je l'ai ensuite eu dans ma classe et c'est à partir de cette expérience très personnelle que j'ai été sensibilisé aux difficultés des dyslexiques. Le mélange personnel-professionnel n'a pas toujours été facile à vivre, mais m'a ouvert de nouveaux horizons. La logopédiste Marie-France Marchoul m'a aidé à mettre des stratégies en place. Les enseignants qui ont ensuite pris le relais n'ont pas toujours su aménager leur enseignement pour l'aider. Après qu'il ait échoué sa première année du cycle, on a décidé de le faire poursuivre sa scolarité en école privée et là il a eu l'attention nécessaire pour progresser. A cette même époque, il a commencé à faire du cirque et cela a été une révélation. Lui qui avait des difficultés au niveau de la représentation spatiale fait aujourd'hui de la voltige!»

## des animaux républicains

Un jour, les animaux décidèrent de faire quelque chose pour résoudre les problèmes du monde moderne. Ils organisèrent donc des élections, et un ours, un blaireau et un castor furent désignés membres de la Commission d'Enseignement. Un hérisson fut engagé comme professeur. Le programme scolaire consistait à courir, grimper, nager et voler, et, afin de faciliter l'enseignement, l'on décida que toutes ces disciplines seraient obligatoires.

Le canard battait tout le monde à la nage, même son professeur, mais il était très médiocre quand il s'agissait de voler et complètement nul à la course. C'était là en fait un si mauvais élève qu'on décida de lui donner des leçons particulières: il devait donc courir pendant que les autres allaient nager. Cet entraînement meurtrit tellement ses pieds palmés qu'il obtint à peine la moyenne à l'examen de natation.

L'écureuil grimpait mieux que quiconque, avait toujours la meilleure note en escalade, 18 sur 20. Voler,



par contre, lui déplaisait profondément car le professeur exigeait qu'il saute du haut de la colline, alors que lui préférait s'élancer de la cime des arbres. Il se surmena tant qu'au bout d'un certain temps, il n'obtint plus que 8 en escalade et 6 à la course.

L'aigle était une forte tête que l'on punissait très souvent. Il éclipsait tous les autres quand il fallait grimper aux arbres, mais ne voulait utiliser que sa propre méthode. On décida donc de le mettre dans une classe d'observation.

Le lapin était tout d'abord le champion de course à pied, mais les heures supplémentaires qu'on lui fit faire à la piscine finirent par lui donner une dépression nerveuse.

A la fin de l'année scolaire, une anguille prodige, médaille d'or de natation, et qui savait aussi grimper, courir et même voler un peu, obtint

la meilleure moyenne dans toutes les disciplines. Elle fut donc désignée pour prononcer le discours de fin d'année lors de la distribution des prix.

Creuser des galeries ne figurant pas au programme scolaire, la taupe ne put aller en classe. Elle n'eut donc d'autre choix que d'envoyer ses enfants en apprentissage chez le blaireau. Plus tard, ils s'associèrent avec les sangliers pour fonder une école privée, et celle-ci eut beaucoup de succès.

Mais l'école qui était censée résoudre les problèmes du monde moderne dut fermer ses portes – au grand soulagement de tous les animaux de la forêt.

Texte non identifié, via Jean-Marie de Ketele, foi d'André de Peretti: cf. <http://francois.muller.free.fr/contes/fable.htm> □

### En raccourci

Petit  
quotidien  
Dès  
6 ans

Le *Petit Quotidien* permet de lire chaque jour un vrai journal dès 6 ans. *Mon Quotidien* est la version pour les plus grands, dès 10 ans. [www.playbac.fr/boutique.39](http://www.playbac.fr/boutique.39). [le-petit-quotidien.php](http://le-petit-quotidien.php)



# Jamais deux sans trois

En automne 2006 commençait une belle aventure artistique, née de la rencontre de Marianne Grand (bibliothécaire) et Suzanne Hefti (maîtresse enfantine).



2006

Marianne, le pinceau, voulait offrir des cascades de couleurs et la fraîcheur de la peinture sur soie aux regards de tous et Suzanne, la plume, voulait offrir des textes sous forme de comptines qui chantent à l'oreille.

Mais si le pinceau et la plume se sont mis à danser des histoires, c'est avant tout pour proposer aux grands et aux petits une lecture originale sur les murs d'une galerie d'art.

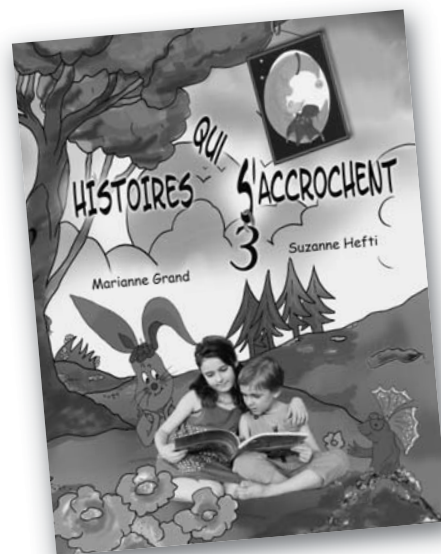


2009

L'aventure continue avec:

## «Histoires qui s'accrochent 3»

Trois nouvelles histoires pour des enfants jusqu'à 9 ans, vous sont proposées lors d'une exposition – lecture.



2011

Leurs images et leurs textes s'accrochent sous forme de tableaux sur les murs de la Galerie de la Treille à Sion et ceci durant cinq semaines.

*Venez regarder, lire et écouter les aventures du lapin, de la taupe et de la chauve-souris.*

Les classes enfantines, 1P et 2P peuvent s'inscrire pour une visite guidée sur rendez-vous, le lundi ou le mardi.

A défaut de repartir, après une visite gratuite, avec l'un des 40 tableaux, le livre regroupant les 3 histoires, avec à la clé un CD, sera vendu lors de l'exposition. ■

### Infos pratiques

<b>Où:</b>	Galerie de la Treille, Grand-Pont, Sion
<b>Quand:</b>	du 12 mars au 16 avril 2011
<b>Vernissage:</b>	samedi 12 mars dès 17 h
<b>Horaires:</b>	mercredi, samedi et dimanche de 15 h à 18 h 30
<b>Pour les classes:</b>	lundi et mardi sur rendez-vous avec Suzanne Hefti (027 322 34 67)

Marianne Grand: chemin du Bisse 12, 3966 Chalais  
Suzanne Hefti: rue des Vignettes 2, 1950 Sion

## En raccourci

### Ecoles supérieures

#### Accord sur les écoles supérieures

Les cantons, ainsi que les autres participants à la consultation, se prononcent en majorité pour la création d'un accord de financement pour les écoles supérieures, accord qui permettra d'améliorer la libre circulation des étudiants de ces écoles.

[www.edk.ch](http://www.edk.ch)

### Cahiers pédagogiques

#### Filles et garçons à l'école

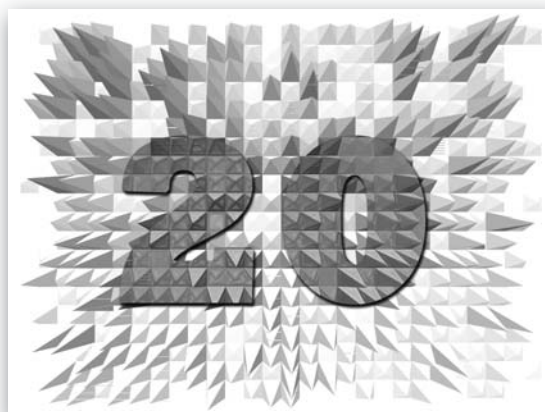
Comment vont les filles et les garçons à l'école? Les anciens débats sont loin d'être clos et de nouvelles questions apparaissent. L'école mixte est régulièrement mise en cause. La question des violences sexistes et homophobes préoccupe tous les acteurs de l'école.

[www.cahiers-pedagogiques.com](http://www.cahiers-pedagogiques.com)

# Résonances: consultation

## pour connaître votre avis

Les années passent, *Résonances* se renouvelle en dansant sur l'air du temps. De changements de look en variations de rubriques, elle prend plaisir à muer pour répondre au mieux à vos attentes. Pourtant elle ne le fait ces dernières années qu'en tendant l'oreille vers ses lecteurs. Le temps est venu d'une consultation plus systématique, dans une perspective d'amélioration permanente de la qualité de cette revue et de son adéquation avec les attentes de son lectorat.



vez établir avec votre pratique et bien d'autres aspects de la revue pourront ainsi bénéficier de vos commentaires et suggestions.

Rendez-vous donc en ligne pour une vingtaine de minutes, **entre le 1<sup>er</sup> et le 20 mars**, à l'adresse: <https://www.surveymonkey.com/s/FDP3THJ>

Plus vous serez nombreuses et nombreux à vous exprimer, plus les différentes catégories de lecteurs seront représentées, plus la synthèse que nous vous rapporterons dans un prochain numéro aura du sens et plus la revue restera ou deviendra vôtre. □

collaboratrices de l'URD vous convient toutes et tous à compléter un questionnaire de satisfaction.

Les pages de couverture, les différentes rubriques, l'intérêt des thèmes abordés, les liens que vous pou-

### 20 minutes pour vous exprimer... à propos des diverses facettes de Résonances.

Les années passent, les moyens de sondage évoluent. Loin de se faire l'époque où l'on perforait chaque carte de réponse à des endroits différents selon les réponses formulées, où l'on empilait les cartes bien ajustées, où l'on passait une aiguille à tricoter dans le trou ainsi formé pour laisser tomber les fiches non retenues par l'aiguille. L'opération était répétée de diverses manières et, de fil... en aiguille, le tour patiemment joué.

Les années passent, il existe aujourd'hui des outils favorables à une large consultation. Plus besoin de manipuler des centaines de feuilles de papier, de craindre les erreurs de copie, de limiter l'échantillon des personnes interrogées par manque de temps: c'est sur internet que les

## La prévention avec Tina et Toni

«Tina et Toni» est un programme de prévention globale destiné aux structures qui accueillent des enfants âgés de 4 à 6 ans, que ce soit les Accueils Extra Scolaires (AES), les Unités d'accueil pour écoliers (UAPE), les garderies, les centres de loisirs, les maisons de quartiers ou tout autre lieu de vie collective prenant en charge des enfants de cet âge.



[www.tinatoni.ch/fr](http://www.tinatoni.ch/fr)

A travers des scènes de la vie quotidienne et des activités ludiques, le programme offre un moment de jeu constructif et de détente qui permet aux enfants de développer leurs compétences psychosociales. Le programme apporte un cadre pédagogique pour aborder la connaissance et la gestion des émotions, l'intégration dans le groupe, l'acceptation des différences, il favorise également le mieux vivre ensemble et contribue au renforcement de l'estime de soi. [www.tinatoni.ch/fr](http://www.tinatoni.ch/fr)

# Nicole Vouilloz, enseignante

## en classe de préapprentissage

Nicole Vouilloz enseigne en classe régionale de préapprentissage (CLAP), une formation qui propose l'alternance entre formation à l'école et travail en entreprise. Cette voie permet aux jeunes en difficulté ou en échec scolaire à la fin du CO de construire leur orientation tout en bénéficiant d'un accompagnement régulier.

Deux jours par semaine, Nicole Vouilloz enseigne avec pour objectif principal le renforcement des connaissances scolaires de ses élèves, principalement en français et en mathématiques, et les trois autres jours elle assure le suivi de l'entraînement à la pratique professionnelle avec les entreprises. Elle accompagne les jeunes dès leur pré-inscription en classe de préapprentissage, en les aidant à construire leurs projets, si possible trois, de façon à pouvoir ensuite affiner le choix, et suit sa douzaine d'élèves en classe de préapprentissage un peu au-delà de l'année scolaire. Bref, elle jongle avec sa classe et les éventuels élèves de sa future classe, tout en servant de relais avec le monde professionnel. Nicole Vouilloz s'occupe des candidats potentiels de l'année suivante, en dialoguant avec les titulaires et les conseillers en orientation, de façon à mieux savoir comment les mobiliser. Pour les jeunes issus des classes de l'enseignement spécialisé des deux cycles d'orientation de Sion (CO des Collines et CO de St-Guérin),

cette filière constitue une passerelle progressive entre la fin de l'école et l'entrée dans la vie active.

### Le goût de l'innovation pédagogique

«*Pour avoir et conserver la motivation à rencontrer les élèves, il faut que je puisse créer et innover dans ma pratique enseignante*», explique d'emblée Nicole Vouilloz, avec assurance et enthousiasme. D'abord enseignante primaire, elle a ensuite opté pour l'enseignement spécialisé en suivant la formation mise sur pied à l'Institut de pédagogie curative à Fribourg. Cela lui a ouvert les portes de l'appui pédagogique, qu'elle a exercé en divers lieux de la vallée de Bagnes, de Lourtier à Brusson, en passant par Vollèges... Ce nomadisme de l'enseignement lui plaisait, car il lui offrait l'occasion de rencontrer des adultes avec des personnalités et des visions différentes du métier. «*Ce que j'aime, c'est construire ensemble*», commente-t-elle. Cependant, à un moment donné, elle a eu le sentiment d'avoir besoin d'un plus grand changement pour se renouveler. Elle a donc postulé au CO de Ste-Jeanne-Antide à Martigny pour donner des cours de mathématiques en classe d'observation. Un défi qui l'a également motivée, appréciant l'étroite et riche collaboration instaurée avec ses collègues. Lorsque l'opportunité de travailler avec les élèves en classe de préapprentissage à Martigny s'est présentée, elle l'a saisie, de façon à découvrir encore une nouvelle facette du métier. Idem pour son poste actuel. Elle aime les rencontres, mais aussi défendre les projets, c'est pourquoi cette activité à mi-chemin entre les mondes scolaire et

professionnel lui va comme un gant. S'ouvrir à d'autres domaines, à d'autres approches est pour elle fondamental.

Toujours à l'affût de formations pour enrichir sa pratique et contribuer à son développement personnel, Nicole Vouilloz a suivi des cours de psychologie, de PNL, d'analyse transactionnelle, de systémique, de philo à l'école, etc. Si elle conserve la flamme pour son travail, c'est probablement pour une large part grâce à ces apprentissages continus. Une cohérence avec sa motivation initiale, puisque ce qui l'a d'abord orientée vers le métier d'enseignante, c'est le plaisir et l'envie d'apprendre. Se former et se ressourcer sont à ses yeux essentiels pour éviter l'épuisement professionnel, le métier étant complexe au quotidien et nécessitant une énergie sans cesse renouvelée.

Pour Nicole Vouilloz, «*il est important d'accompagner ces jeunes dans la réflexion sur eux-mêmes, de les aider à devenir acteurs de leur vie et de leur faire comprendre les raisons pour lesquelles ils doivent s'engager scolairement et professionnellement*». L'enseignante puise parmi les outils qu'elle a découverts au cours des diverses formations suivies. Elle trouve notamment stimulant d'élargir les compétences cognitives et argumentatives des élèves via la philo à l'école, dont elle est devenue familière grâce aux formations dispensées par Patrick Favre. «*Réfléchir et les faire réfléchir pour modifier leur comportement face à l'acte d'apprendre est enrichissant*», commente Nicole Vouilloz qui recherche toujours de nouvelles pistes pédagogiques pour stimuler

**Pour en savoir plus  
sur la classe  
de préapprentissage**

[www.collines.ch/index.php/clap](http://www.collines.ch/index.php/clap)

leur curiosité. Son enseignement est aussi celui d'une ouverture sur le monde culturel, puisqu'elle les invite régulièrement à admirer les beautés de la ville, en prenant le temps avec eux de visiter la vieille ville, la Médiathèque Valais, les musées, certaines galeries ou d'autres lieux pluridisciplinaires comme la Ferme-Asile.

## Le besoin du travail en réseau

Côtoyer des jeunes est passionnant, mais Nicole Vouilloz a besoin d'une fenêtre vers le monde des adultes, ce qui correspond parfaitement à son rôle dans la classe de préapprentissage. Pour faciliter l'entrée de ses élèves dans la vie professionnelle, elle estime indispensable de se constituer un solide réseau avec des entreprises et avec les conseillers en orientation. Elle implique également les parents, qui ont aussi la plupart du temps un réseau qu'ils peuvent activer. «*Seule, je me sentirais inefficace et de plus je m'ennuierais rapidement*», note Nicole Vouilloz. L'enseignante constate que cet accompagnement extérieur à la salle de classe lui a ouvert des horizons insoupçonnés: «*Pour exemple, assister à la première rencontre entre un jeune et un futur patron est le plus souvent magnifique.*» Une rencontre qui n'est pas toujours facile à décrocher, puisque certains patrons font de la résistance, donnant la préférence à des élèves sans difficulté scolaire, mais lorsqu'elle parvient à les convaincre, elle se sent victorieuse, d'autant qu'elle sait que ses élèves ont tant de compétences à faire éclore, moyennant un environnement cadrant, sécurisant et motivant. «*Pour établir une relation de confiance, il leur faut des règles*», observe-t-elle. Et d'ajouter qu'ensuite cette confiance réciproque permet de bâtir ensemble. Voir des jeunes aux parcours parfois extrêmement fragiles s'intégrer dans une équipe professionnelle est une grande satisfaction pour l'enseignante passionnée.



**Nicole Vouilloz aime cette activité à mi-chemin entre les mondes scolaire et professionnel.**

## Assembler les pièces du puzzle

Nicole Vouilloz croit dans le potentiel de ses élèves. Elle admire l'énergie de la jeunesse actuelle, tout en constatant sa difficulté à maintenir l'effort. Elle est heureuse d'être le témoin de leur départ dans la vie professionnelle, mesurant aussi leur peur de ne point parvenir à s'y intégrer. «*Bien sûr que l'enthousiasme cède parfois sa place au découragement et au doute, mais en fin d'année j'ai l'impression que je compose un puzzle dont les pièces finissent toujours par s'assembler*», explique joliment Nicole Vouilloz. Il est vrai qu'elle peut se réjouir de contribuer activement à trouver pour ses élèves un chemin de formation, qu'il a certes fallu parfois réajuster pour le rendre réalisable, tout en faisant en sorte qu'il leur corresponde. Au final, l'enseignante a l'impression que les jeunes font des choix qui leur plaisent, même s'ils sont parfois éloignés du projet initial. Elle les incite à effectuer des stages dans des domaines parfois très différents, de façon à croiser leurs compétences et leurs envies. Là encore, l'enseignante est consciente qu'une orientation se fait par réorientations successives et rassure fréquemment les parents qui aimeraient que leurs enfants puissent

réaliser leurs rêves: «*Souvent j'explique aux parents qu'il faut aider leurs enfants à aller sur la première marche de l'escalier pour ensuite gravir d'autres marches, surtout qu'aujourd'hui des passerelles existent.*» Réaliste, Nicole Vouilloz n'ignore pas que certains papillons qu'elle a vu grandir se briseront les ailes et qu'ils devront les recoller avant de repartir, sachant la rudesse de l'univers professionnel, avec ses exigences constamment en hausse. Dès lors, lorsqu'elle revoit un jeune qui est passé dans sa classe et qui a l'air épanoui professionnellement, elle ressent une très grande fierté.

A la question des améliorations pour l'intégration professionnelle de ces jeunes en difficulté qui devraient être apportées, Nicole Vouilloz précise que les réponses à donner sont toujours complexes et rarement généralisables. Elle se demande s'il ne serait pas judicieux de développer des coachs pour ces jeunes jusqu'à la fin de leur formation, voire un peu au-delà, tout en travaillant pour développer leur autonomie. Comme c'est une population vite découragée, elle est persuadée qu'une des principales clés réside dans la motivation.

*Propos recueillis par Nadia Revaz* ■

## «Bonnes pratiques»

Le 26 janvier 2011, les ICT-Vs invitaient les enseignants à un après-midi de découverte de logiciels, moyens d'enseignement pour les degrés primaires. Au programme étaient proposés:

- «Médialexie», une barre d'outils conçue pour apporter une solution à certains troubles du langage.
- Un atelier animé par Daniel Bouziat de Grenoble, qui présentait trois logiciels favorisant l'autonomie, la relation et l'apprentissage des élèves (enseignement spécialisé et Cycle I).
- «Lectramini» logiciel couplé avec «Que d'histoires», une réalisation d'un groupe de travail neuchâtelois.

Une cinquantaine de participants ont relevé la qualité des intervenants et la pertinence de leurs interventions.

Ils ont fait part de leur satisfaction de découvrir des outils pratiques, en adéquation avec les programmes et leurs besoins, même si l'usage de «Médialexie» et son accessibilité font l'objet de quelques réserves.

L'équilibre des ateliers entre la présentation théorique et un moment de pratique divise les participants: nombreux sont ceux qui aimeraient

pouvoir expérimenter les produits à leur rythme alors que d'autres se sont déclarés enchantés de l'aspect «flash» des présentations, «un moyen utile et rapide pour se faire une idée sur la pertinence des logiciels».

Ces différentes réflexions seront analysées et prises en compte pour l'organisation de la prochaine journée «Bonnes pr@tiques MITIC» prévue dans le courant du printemps 2011.

## PER / MITIC: premiers constats

Les enseignant-e-s du Valais romand découvrent, ce printemps, les objectifs du Plan d'études romand et peuvent constater que:

- Tous les enseignants sont concernés par l'intégration des MITIC dans toutes les disciplines.
- Les MITIC, associant Education aux médias et Technologies de l'information et de la communication, apparaissent pour la première fois dans un plan d'études.
- Ils sont intégrés aux branches et leur caractère transversal fait qu'on les retrouve dans la formation générale. Il n'y a cependant pas de place pour les MITIC dans la grille horaire.
- Par contre, contrairement aux autres chapitres de la formation générale, les MITIC sont déclinés

en «Apprentissages à favoriser», «Attentes fondamentales» et «Indications pédagogiques». Cela signifie qu'à la fin de chaque cycle, l'élève devra acquérir les compétences attendues dans ce domaine.

On le voit, les MITIC sont omniprésents dans le PER. On ne peut que s'en réjouir si l'on considère que l'école prépare l'enfant à appréhender le mieux possible sa future vie d'adulte.

## Semaine de la lecture

Les ICT-Vs proposaient pour la première fois, lors de la Semaine de la lecture, des activités tirant parti de l'outil informatique. Grâce aux droits d'auteur offerts par Mme Marie Treppe pour son livre «Lâche pas la patate!», des exercices et activités ont permis de découvrir des expressions francophones. Le site est toujours accessible depuis la page de l'animation ICT.

Si les activités proposées ont connu un succès intéressant, quelques pistes et réflexions interpellent pour une éventuelle prochaine édition.

- L'information aux enseignants doit être améliorée: elle n'a pas été transmise par le biais des adresses educanet2 et a été publiée sur le site educanet2 seulement à la fin de la Semaine de la lecture. Sur ce point-là, la marge de progression est maximale.
- Si les jeux, quiz, ... à faire en ligne sans préparation particulière ont eu un grand succès, même (surtout) au-delà du contexte valaisan, les activités demandant un investissement plus conséquent ont été visitées mais peu pratiquées. Quelques raisons soufflées par des collègues:



5<sup>e</sup> SEMAINE DES  
MÉDIAS À L'ÉCOLE  
28 MARS - 9 AVRIL 2011

## Débat public

# Une Ecole dépassée par les médias

Entrée libre  
Places limitées >  
inscriptions sur:  
[www.e-media.ch](http://www.e-media.ch)



**Edwy Plenel**

Lundi **28 mars** 2011, 19h00  
au Studio 15 de la radio,  
avenue du Temple 40, Lausanne  
Accueil dès 18h45. Apéritif.



**Jean-Jacques Roth**

**Jacques Daniélou**



- information déficiente (signalée ci-contre);
- projet personnel ou de centre déjà prévu lors de cette semaine particulière;
- et la raison la plus régulièrement fournie: équipement informatique inadapté, incomplet, voire même inexistant, que ce soit au point de vue matériel ou fonctionnel (accès à l'internet), d'où la difficulté / l'impossibilité de participer à cette semaine sous la forme proposée.



**La tablette tactile rend l'élève plus créatif.**

Avec l'arrivée du PER, ce dernier constat est inquiétant. En effet, des objectifs MITIC avec attentes fondamentales, devront être atteints. Les communes valaisannes seront donc tenues d'équiper leurs écoles adéquatement afin que les élèves puissent acquérir les compétences voulues.

### Recherche: la tablette tactile, un outil pédagogique?

- La tablette tactile rend-elle l'élève plus créatif?
- Par rapport aux moyens ICT dits «traditionnels», la tablette tactile rend-elle l'élève plus indépendant, plus motivé dans certaines activités?
- Rend-elle les livres et les cahiers de l'élève obsolètes?

Autant d'hypothèses qui méritent, comme à chaque apparition de nouvelles technologies, d'être posées et d'être vérifiées en classe par des expériences.

Ce que font actuellement les ICT-Vs, école obligatoire, dans 2 classes primaires (une dans le Haut-Valais et l'autre dans le Valais romand).

Plusieurs niveaux d'expérimentation sont testés en lien avec les attentes du Plan d'étude romand:

- Niveau **technique**, dans le chapitre «Utilisation d'un environnement multimédia». Exemples d'activités à tester: *branche, mets en route/hors ser-*

*vice, manipule l'appareil et l'ordinateur avec soin et en respectant les règles de sécurité.*

- Niveau **perception**, dans le chapitre «Education aux médias»  
Exemple d'activité: *distingue quelques différences entre deux images au niveau du cadrage, des couleurs, de la lumière, du rythme et des plans.*
- Niveau **production**, dans le chapitre «Production de réalisations médiatiques».  
Exemple d'activité: *réalise des productions médiatiques selon les règles des différents supports.*

Cette expérimentation va s'étendre, dans un premier temps, sur ce printemps 2011 et sera prolongée et modifiée, en fonction du résultat, sur la prochaine année scolaire.

### Nouveaux cours ICT

- Un cours d'usage sur la tablette tactile sera au catalogue de la formation continue de la HEP cet été.
- Un cours sur les réseaux sociaux (Cours No 7.87) est désormais disponible sur le site de la HEP/Formation continue.

## Catéchèse: conférence

### Approfondir le sens de l'Eucharistie

**Judi 31 mars 2011, 20 h-22 h** - Avec Véronique Denis

#### Objectif

A partir des documents «Eucharistie, trésor de vie»:

- Lire-méditer le texte des pèlerins d'Emmaüs
- Découvrir le sens de l'eucharistie source de l'unité de l'Eglise
- Vivre une démarche de prière «eucharistique»

### L'incitation et l'aide au suicide

**Judi 7 avril 2011, 20 h-22 h** - Avec l'abbé Michel Salamolard

Le Code pénal suisse autorise l'incitation et l'aide au suicide, pour autant que celles-ci ne procèdent pas d'un motif égoïste. Cette disposition pose de nombreux problèmes, notamment lorsqu'existent des organisations d'aide au suicide. Cette rencontre veut nourrir la réflexion et le débat sur un sujet des plus sensibles.

Lieu: Notre-Dame du Silence, Ch. de la Sitterrie 2, Sion - Prix: Fr. 10.-

## les accros de l'écran

Le 5 avril 2011, à 19 h 30, aura lieu à l'ECCG de Monthey une conférence organisée par le Groupe de travail ICTS2-Valais en collaboration avec la LVT (Ligue valaisanne contre les toxicomanies).

### Est-ce difficile de se passer du Net?

### Une conférence à ne pas manquer.

De plus en plus de jeunes ont des problèmes de cyberaddiction. Cette dépendance peut entraîner des con-

séquences négatives dans leur vie professionnelle et privée.

Mme Marina Croquette-Krokar, médecin psychiatre, psychothérapeute FMH spécialisée dans le traitement des adolescents et des jeunes adultes souffrant de problèmes d'addictions, et directrice de la Fondation Phénix à Genève, apportera son témoignage. Elle est responsable de la Consultation Adolescents – addictions.

La Fondation Phénix a pour but et mission d'offrir des soins aux personnes souffrant d'addiction; elle favorise le traitement médical, l'accompagnement psychothérapeutique et le soutien dans l'approche

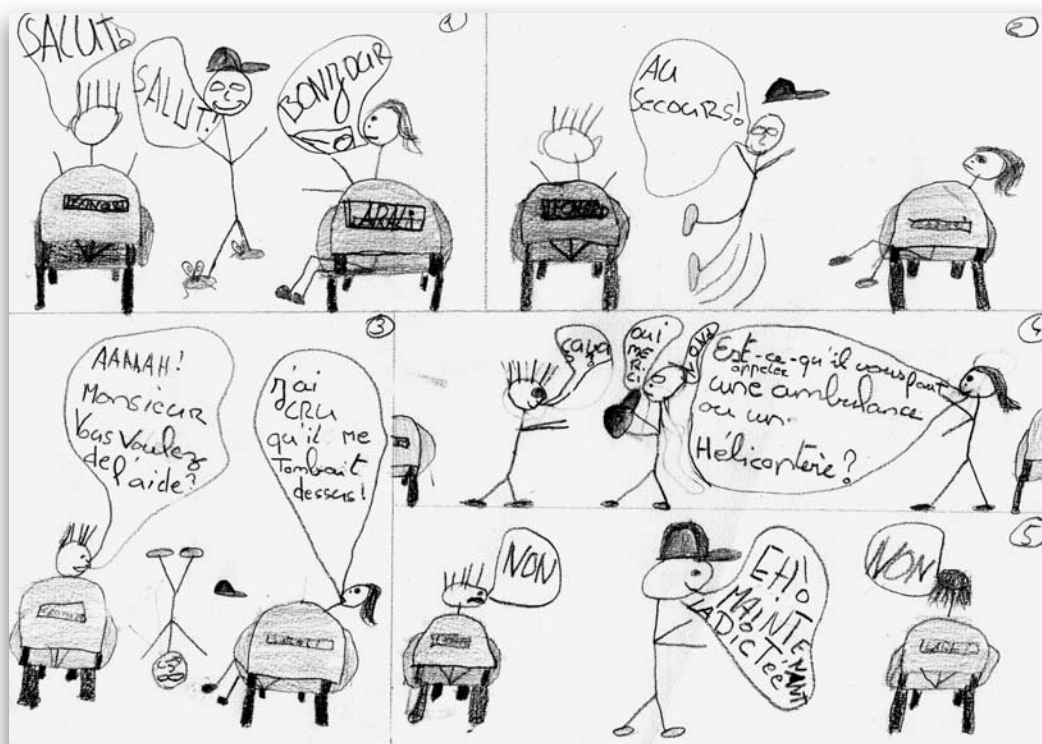


bio-psycho-sociale des addictions. M. Jean-Daniel Barman, directeur de la LVT, animera la soirée. La LVT est de plus en plus souvent interpellée par ces nouvelles formes d'addictions que sont le jeu excessif et la cyberdépendance.

Entrée libre, bienvenue à tous!

Marie-Thérèse Rey  
Présidente du Groupe de travail  
ICTS2-Valais

## Concours: les frappadringues de Résonances



Classe de  
Lisiane Gaudin,  
Ayent.  
Dessin de  
Léonard Savioz,  
1966 Ayent.

Règlement:  
cf. numéro de  
septembre 2010,  
p. 37.

# Le Parlement des enfants de l'Institut Sainte-Agnès

Philippe Bonvin

Le Parlement des enfants de l'Institut Sainte-Agnès vit sa deuxième année! Constitué en septembre 2009, il fut présidé par Cédric Léger (Uvrier); Julien Gallet (Fully) lui a succédé.

## Philosophie

L'éducation à la citoyenneté est développée par la prise de parole organisée, la délégation de certaines fonctions nécessaires au déroulement de la discussion et à la réflexion collective et par le choix de débats porteurs de sens pour les enfants.

Donner une véritable place à la parole des enfants constitue la priorité. La parole est considérée comme un réel objet de formation. Oser s'exprimer, c'est s'affirmer en tant que sujet, mettre de l'ordre dans ce que l'on dit, fixer son attention sur des objets précis.

## Le Parlement des enfants, une éducation à la citoyenneté.

A travers le Parlement, les initiateurs du projet désirent susciter l'intérêt et la motivation des enfants, prévenir la violence et permettre un apprentissage de la démocratie. Ils souhaitent développer des expériences de démocratie appliquée et mettre les enfants en situation réelle. Ils veulent construire un véritable apprentissage des pratiques de l'oral pour les enfants, leur faire acquérir la confiance en soi nécessaire pour s'exprimer face



*Les parlementaires devant l'entrée du Palais fédéral / 21.09.2010.*

aux autres, les conduire vers la maîtrise de soi et le respect de l'opinion d'autrui par l'apprentissage des règles de la parole en groupe.

## Thèmes

Les dimensions thématiques des sujets abordés relèvent de trois ordres: délibératif (décision), consultatif (recommandation), débat (discussion). Parmi les thèmes traités figurent les droits de l'enfant, les réunions dans les foyers, la vaisselle, les repas, les consoles de jeux, la récréation. Grâce à une boîte aux lettres, chacun des 46 enfants de l'Institut peut adresser une proposition au Parlement.

## Elections

Les parlementaires sont élus à bulletin secret par leurs camarades et représentent leur foyer et leur classe. Après une «campagne électorale», les candidats font face à leurs électeurs. Le moment est solennel, les isoires et l'urne sont mis à disposition par la Municipalité de Sion. Au terme de la proclamation officielle des résultats par la directrice, chaque élu s'engage face à ses pairs.

## Organisation

Le Parlement siège en plenum 8 fois par année. Différentes responsabilités, définies dans un cahier des charges, sont confiées au Président, au Vice-Président, au Gardien de la parole et du temps, au Facteur, aux Huissiers, au Portier. Chaque séance fait l'objet d'une convocation écrite précisant l'ordre du jour et d'un procès-verbal.

Le Parlement des enfants dispose d'un papier à lettres avec en-tête et d'un sceau officiel.

## Rencontres

La vie de l'Institut et de son Parlement des enfants a été marquée de rencontres extraordinaires et d'échanges significatifs.

Jean Zermatten et les collaborateurs de l'IDE ont fêté Noël à Sainte-Agnès. Michel Délitroz et les conseillers pédagogiques de l'OES, Pascal Knubel du DECS, Marius Dumoulin, président de notre Association, nous ont tous fait l'amitié de leur visite et nous ont encouragés dans cette démarche. A l'invitation de Jean-René Germanier, les parlementaires ont eu la joie et le privilège de visiter le Palais fédéral à Berne, d'assister aux séances du Conseil des Etats et du Conseil national, d'échanger avec le premier citoyen du pays.

En conclusion, le très vif intérêt manifesté par les enfants et le fort soutien témoigné par les parents constituent un réel encouragement pour l'avenir. ■

# Théâtre de Valère: Novecento

## pour le CO de Crans-Montana

«Vous avez été royal», a résumé l'acteur Pierre-Isaïe Duc après le passage des 306 élèves du Cycle d'orientation de Crans-Montana au Théâtre de Valère, le 28 septembre 2010. Denis Rabaglia, le metteur en scène de la pièce *Novecento: pianiste*, écrite par Alessandro Baricco, appuie notre démarche par un dossier pédagogique qui permet d'entrer directement dans la pièce.

Après une préparation éclair des professeurs de français du CO de Crans-Montana, 7 bus descendent à Sion pour que les élèves entrent – certains pour la première fois de leur vie – dans un «vrai» théâtre. Pierre-Isaïe Duc a compris l'enjeu: comment «tenir» 306 ados dans un théâtre en écoutant un monologue qui raconte le rêve de l'Amérique. La vivacité des propos et la mise en scène ont tout de suite suscité l'intérêt, le public a rapidement été conquis: les élèves ont même applaudi les musiciens qu'il fallait imaginer. C'est dire que la magie du théâtre a opéré.

Suite au spectacle, nous avons organisé un concours pour revisiter le texte et rendre compte de la pièce. En effet, notre crainte portait sur le fait que la pièce pouvait être difficile. Et elle le fut pour certains, mais voici une rédaction d'une élève de 152, âgée de 12 ans qui résume ce qu'elle a compris. Ses apartés en italique auraient pu être approfondis, mais ils révèlent également ses questions face à la richesse du texte d'Alessandro Baricco, qui ne cesse de nous étonner.

«Tout commença par un tableau qui, d'une certaine façon ou d'une autre, tomba. *Je n'ai pas trouvé de*



*Les bus sur la Planta.*

*rapport avec la suite de l'histoire: un tableau qui tombe<sup>1</sup>, puis, tout à coup, l'histoire du bébé abandonné!!! Ce récit se déroule sur un bateau nommé Virginian sur lequel la musique était plus que présente. Je fais de la musique et j'aime ça et puisque la pièce en parle, je l'apprécie tout particulièrement.*

Un jour, un certain Danny Boodmann trouva sur la chaise d'un piano, dans une salle de bateau, une misérable boîte en carton avec, à l'intérieur, un magnifique bébé abandonné par une famille qui ne pouvait probablement pas se permettre de nourrir une bouche de plus. Sur un côté du carton, Danny remarqua une inscription: T.D. et un dessin qui ressemblait à un citron. Curieusement, Danny ressentit au fond de lui-même de l'attachement pour ce bébé et se mit en tête qu'il était destiné à s'occuper de cet enfant, persuadé qu'il était que T.D. signifiait Thank's Danny,

c'est-à-dire: merci Danny. Afin d'attribuer un nom à ce bambin, Danny reprit tout d'abord le sien et il y ajouta ce qui était inscrit sur le carton. Cela donnait: Danny Boodmann T.D. Lemon. Cela sonnait bien, mais il était tout de même insatisfait car il voulait quelque chose de grandiose, quelque chose d'exceptionnel. Quelqu'un lui proposa Mardi, puisque c'était un mardi qu'il avait trouvé l'enfant. Danny s'en inspira, et c'est ainsi qu'il le nomma définitivement: Danny Boodmann T.D. Lemon Novecento, Novecento, car il l'avait recueilli dans les années 1900. *Je trouve ce nom original et très amusant.*

Un jour, alors qu'il avait atteint l'âge de sept ou huit ans, le petit disparut. Bien sûr que tout le personnel du Virginian s'en inquiéta et se mit à sa recherche. Après avoir fouillé tout le bateau, certaines personnes atteignirent la salle des concerts. Il en sortait une

suave mélodie. C'était Novecento qui produisait un morceau d'une incroyable beauté. Il avait appris à jouer du piano, mais quand? Et avec qui avait-il autant progressé? Ce n'est pas normal qu'il ait réussi à jouer si bien du piano et qu'il ait réalisé des progrès aussi remarquables en si peu de temps et cela sans l'aide de qui que ce soit. Cependant, tout en se posant ce type de questions, les gens étaient soulagés d'avoir retrouvé Danny tout autant qu'ils étaient contrariés de sa mystérieuse disparition qu'ils ne pouvaient comprendre.

A vingt-huit ans, Novecento n'était encore jamais descendu de ce magnifique bateau.

Un certain Jelly Roll Morton, qui se disait l'inventeur du jazz, entendit parler de ce pianiste exceptionnel qui jouait sur la mer. Alors, à sa demande, on organisa un duel entre Jelly Roll Morton et Danny Boodmann T.D. Lemon. Malgré les stupidités que ce dernier joua, c'est lui qui gagna le duel. *Dans un premier temps, je n'arrivais pas à m'imaginer comment Danny avait pu gagner en jouant des morceaux aussi médiocres alors que son adversaire, lui, en joua de grandioses. Par la suite, Danny produisit un magnifique morceau qui changea tout, qui ridiculisa Jelly Roll Morton et qui le désigna vainqueur.*

Un jour, alors qu'il avait atteint l'âge de trente-deux ans, le prodige décida enfin de poser ses pieds sur la terre ferme. Son ami le trompettiste ne comprenait pas la raison de cet événement si tardif. Pourquoi est-ce



Laurie Casas, élève en 1S2.

seulement maintenant qu'il voulait descendre du Virginian? Alors il lui posa la question et Danny lui répondit, aussi incroyable que cela puisse paraître, qu'il voulait voir la mer! Un homme qui, durant trente-deux ans n'était jamais descendu d'un bateau, qui naviguait tous les jours sur la mer voulait en descendre pour précisément voir la mer? Cela paraissait déraisonnable! Cependant, Danny ne parvint tout de même pas à ses fins et ne put descendre du bateau, angoissé qu'il était de devoir quitter le monde fini de son piano pour affronter un monde qu'il percevait comme infini. *C'est émouvant de se rendre compte que Danny Boodmann ne voulut ou ne put pas descendre du Virginian, même lorsqu'on le coula. Il préféra mourir plutôt que d'abandonner son bateau. En effet, il ne pouvait pas vivre sur Terre car elle était trop grande et qu'il n'en voyait pas la fin, contrairement à son piano qui avait un nombre dé-*

*fini de touches qu'il pouvait voir, compter et donc maîtriser.*

*Certains passages de cette pièce sont difficiles à comprendre pour moi, mais je l'ai trouvée spéciale, parfois émouvante et souvent amusante. (Laurie Casas, 12 ans, 1S2, sous la direction du professeur Jean Emery)*

Pour qui n'a pas vu la pièce, le jury, composé de Roland Pfammatter, professeur de français retraité, Isabelle Rey, professeur de math, Sébastien Clivaz, élève (14 ans) et Sylvie Doriot Galofaro, animatrice pédagogique et culturelle, a pensé que cette rédaction donnait un bon compte rendu. Le jury regrette toutefois qu'aucun élève n'ait approfondi la psychologie du personnage «Novecento» et n'ait cherché à expliquer son attitude à la fin de l'histoire. L'esprit critique manque, on aurait tellement aimé entendre des réponses à tous ces «pourquoi?». Mais il est bien difficile de descendre de notre propre «paquebot», le jury encourage ainsi les lecteurs à voir ou revoir cette pièce et relire le texte tout en philosophant sur la vie sans modération... Pour ne pas abandonner les élèves et leurs questions, le film de Giuseppe Tornatore *La Légende du pianiste sur l'Océan* a été vu en décembre au cinéma de Crans-Montana et certains qui n'avaient pas compris la fin se sont posés de nouvelles questions: alors Novecento est bien mort, pourquoi? Mais le rêve de l'Amérique, condensé dans l'esprit nouveau du Virginian, le jazz et l'amitié du trompettiste ont suscité la compréhension et l'émerveillement des élèves.

Sylvie Doriot Galofaro  
Animatrice pédagogique et culturelle  
au CO de Crans-Montana

### Carte blanche, votre rubrique

Vous pouvez collaborer à *Résonances* de diverses manières. Pour rappel, la rubrique Carte blanche attend vos textes et/ou ceux de vos élèves et/ou ceux des étudiants de la HEP-Vs. Vous êtes également invité-e à faire part de vos suggestions de tous ordres. N'hésitez pas à clapoter pour envoyer un message à la rédaction, indiquer une adresse internet ou un projet que vous aimeriez faire partager... Et si vous n'êtes pas adepte du courriel ([resonances@admin.vs.ch](mailto:resonances@admin.vs.ch)), vous pouvez aussi téléphoner au 027 606 41 59 ou au 079 429 07 01.

### Note

<sup>1</sup> Par contre, une élève de 3 CO a raconté que cet événement présageait de l'amitié entre Novecento et le trompettiste.

# PERmission de tirer le lézard par la queue!

C. Kleim

Les visées prioritaires et les intentions de la discipline Sciences de la nature (SN) tendent à mobiliser et à développer des méthodes de pensée et d'action, tout autant qu'un ensemble de concepts, de notions et d'outils. Noble ambition que de doter nos chères têtes blondes d'instruments intellectuels d'appréhension et de compréhension du réel qui les entoure!

Ce qui entoure l'élève est donc global et on le questionne de différentes manières à la fois, par exemple à l'aide de plusieurs domaines disciplinaires du Plan d'études romand (PER<sup>1</sup>). En 3 et 4P (5 et 6<sup>es</sup> années Harmos), la chanson Savriko (Paroles: Marie Annick Rétif [Mannick], Musique: Jo Akepsimas) peut servir de petit exercice «d'implémentation» de la nouvelle philosophie du PER. En effet, celui-ci précise clairement des objectifs d'apprentissage à atteindre, mais invite aussi l'activation de différents liens:

- Intra-disciplinaires
- Intra-domaines
- Inter-domaines
- Vers les Capacités transversales
- Vers la Formation générale

En accédant au lézard Savriko par le domaine ARTS-CORPS ET MOUVEMENT, l'élève (E) découvre une belle mélodie teintée de sirtaki, accède donc à un univers musical faisant référence à une culture autre, travaille des rythmes variés... Tous les axes thématiques de la discipline MUSIQUE y participent donc... en chœur ➔ A 21-22-23-24 Mu.

Le texte est aussi pris en charge par le domaine LANGUES. La langue de scolarisation des E s'enrichit par la compréhension de l'écrit, soit plus spécifiquement par l'objectif d'apprentissage L1 21 ➔ Lire de manière autonome des textes variés et développer son efficacité en lecture...

Ce texte simple, à la portée des E de la première partie du cycle II (3-4P actuelles), comporte tous les ingrédients nécessaires à une chasse particulière: la chasse aux concepts scientifiques! Après une ou deux lectures, l'Ens invite ses E à repérer des passages spécifiques à:

- MATIÈRE: le lézard appartient-il au VIVANT? Si oui, pourquoi? Quelles sont ses caractéristiques morphologiques? En quoi sont-elles adaptées à son milieu de vie et à sa façon de se nourrir? En quoi se différencie-t-il des autres espèces animales?

- CYCLE: qu'est-ce qui fonctionne naturellement par cycle dans la vie du lézard (naissance, croissance, reproduction, mort)? Quelles différences ou ressemblances avec le cycle d'autres animaux?
- ÉNERGIE: l'animal bouge-t-il, comment se procure-t-il de l'énergie (carnivore, granivore, herbivore)? Pourquoi lézarde-t-il au soleil?
- INTERACTIONS/ÉQUILIBRE: quelles sont les adaptations de l'animal à son milieu (camouflage, venin, stratégies de chasse)?

Les E choisissent une couleur par concept, par exemple le bleu pour MATIÈRE, le rose pour le CYCLE, le vert pour INTERACTIONS/ÉQUILIBRE et le jaune pour ÉNERGIE... Ce texte n'ayant pas été écrit à dessein, il est bien évident que tout n'est pas à surligner. Certains passages appartiennent sûrement à deux concepts



*En SN, les lézards des murailles sont des reptiles tandis qu'en AC&M, les arts des murailles sont des tags!*

car les frontières entre ceux-ci sont perméables! Le texte devient champ d'investigations: les E surlignent certains passages qui répondent aux questionnements mis en évidence et argumentent leur choix: collaboration et communication renvoient aux liens vers CT, tandis que les interactions environnementales, par leur prise en compte des besoins du VIVANT, clignent de l'œil en direction de FG! La pratique régulière de ce type de lecture ciblée exerce et affûte le regard des E; cela favorise une découverte plus opérationnelle de renseignements utiles, notamment pour la réalisation de l'article encyclopédique (Séquence 6, volume 2, COROME).

C'est bien évidemment SN qui retire les marrons du feu puisque ces activités mettent en exergue la di-

versité du VIVANT ➔ MSN 28. Le travail sur cet objectif et ses composantes donne l'occasion à l'Ens de définir et d'approfondir les concepts de la discipline et de les faire fonctionner sur une situation induite par la leçon de chant.

Un petit dossier pédagogique prêt à l'emploi (commentaires généraux et scientifiques, exemple de surlignage, fiches de l'élève) se trouve à disposition sur le site de l'animation et n'attend que votre curiosité pour PERSONNALISER votre appropriation en douceur de notre nouveau Plan d'études!

#### Note

- 1 Abréviations, symboles et acronymes seront facilement maîtrisés dès la séance d'information PER vécue. [www.plandetudes.ch/web/guest/per](http://www.plandetudes.ch/web/guest/per)

## Brochures de mathématiques «BAC-CH»

Les brochures de mathématiques «BAC-CH», intitulées respectivement «Révision des notions de base» (tome 0) et «Connaissances de base» (tome 1), synthétisent, sous la forme de nombreuses fiches d'exercices et problèmes, les connaissances en mathématiques acquises en fin d'études secondaires obligatoires. Le tome 0 propose un grand choix d'exercices répétitifs, tous solutionnés de façon détaillée, présentant les étapes successives jusqu'au résultat final. Quant au tome 1, principalement constitué de données de problèmes, il est construit sur le même principe, avec des solutions détaillées isolant chacune des difficultés techniques que l'élève est susceptible de rencontrer en cours de résolution.

Dotées d'une table des matières thématique, donnant une vision précise et systématique du classement des exercices et des problèmes, ces brochures permettent aux élèves de revenir individuellement, en tout temps et de manière autonome, sur des points à «revoir». Ainsi ces brochures sont utilisées par de nombreux enseignants de Suisse romande comme ouvrages de référence ou comme complément aux cours et aux ouvrages scolaires usuels.

La collection «BAC-CH», qui comporte actuellement quatre brochures, a obtenu récemment le soutien de la Fondation SwissUp (Fondation pour l'excellence de la formation en Suisse). Ces ouvrages sont présentés sur le site [www.bac-ch.ch](http://www.bac-ch.ch) (on y trouve en particulier des extraits en format pdf ainsi qu'un bulletin de commande). A noter que le prix de ces ouvrages est avantageux en cas de commande groupée.



## En raccourci

Qwiki

### Moteur de recherche du 21<sup>e</sup> siècle



La version alpha de Qwiki présente ce que devrait être le moteur de recherche du futur, mixant explications audio et diaporama. A découvrir, même si au niveau du contenu, c'est encore très limité et discutable. [www.qwiki.com](http://www.qwiki.com)

Maison-Soleil

### Ouverture à Sierre

Après Monthey, Aigle, Vouvry et Sion, voici venu le tour de Sierre. Inspirée des Maisons Vertes créées par Françoise Dolto, psychanalyste et pédiatre française, la Maison-Soleil a ouvert ses portes. Une équipe de professionnels spécialisés dans le domaine de la petite enfance et de la famille travaille depuis quelques années à l'ouverture de ce lieu. La Maison-Soleil est un lieu d'accueil, de parole, de partage, d'écoute et de jeu pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte.

Gymnasium helveticum

### Les bouleversements des écoles de commerce

Maud Renard revient sur les bouleversements à plusieurs niveaux que vivent les écoles de commerce. Dans ce numéro, il est également question d'une enquête sur l'attrait de la profession d'enseignant de gymnase. [www.vsg-sspes.ch](http://www.vsg-sspes.ch)

# Séquence didactique: mémoire de Lydia Cheseaux

**La séquence didactique de «La réponse au courrier des lecteurs». Entre réel et prescrit.**

Le travail de mémoire réalisé par Lydia Cheseaux porte sur l'enseignement de l'expression écrite en 4<sup>e</sup> primaire. Il s'agit d'un mémoire intégré à une étude menée par des chercheurs de l'Université de Genève et de la HEP-VS sur l'expression écrite et les difficultés d'apprentissage (voir *Résonances* de février).

Les enseignants disposent aujourd'hui de moyens officiels dans le domaine de l'expression écrite. L'ouvrage de référence *S'exprimer en français: séquences didactiques pour l'oral et pour l'écrit* (Dolz et al., 2001) inscrit le travail de l'écrit dans une perspective communicative et organise les activités d'écriture autour de différents genres de textes.



Ce mémoire est centré sur la manière dont les enseignants travaillent un genre de texte en particulier, «La réponse au courrier des lecteurs», et sur leur appropriation de la démarche proposée. L'auteure a étudié comment la structure et les activités prescrites sont mises en place par les enseignants, de même que le dispositif d'évaluation. Elle a ainsi analysé les pratiques de quatre enseignants à travers les journaux

de bord qu'ils ont tenus. En comparant les séquences menées avec les propositions des moyens officiels, l'auteure a pointé les aspects que les enseignants réinvestissent, mais également ceux qu'ils modifient ou laissent de côté. Les résultats principaux obtenus sont les suivants:

- Les enseignants ont intégré à leur enseignement la structure de base d'une séquence didactique décrite dans les moyens officiels. Ils ont réalisé toutes les étapes proposées.
- Ils ont sélectionné les activités en fonction des besoins de leur classe. Ils ont également modifié certaines activités et en ont créé de nouvelles.
- Les activités réalisées suivent, en partie, les différentes étapes prévues pour travailler un genre de texte à travers une séquence didactique. Les enseignants ont plus ou moins utilisé la production initiale pour planifier le travail par modules. De plus, ils ont mis en place un dispositif d'évaluation formative au cours de l'apprentissage. Les enseignants ont également mis à disposition des élèves un aide-mémoire pour les accompagner durant la production finale, sans toutefois intégrer ces derniers dans l'élaboration de cet outil. A ce niveau, ils ont partiellement suivi les directives des moyens officiels. En

fin, les enseignants n'ont pas mis en place un véritable dispositif de différenciation.

Dans l'ensemble, l'étude réalisée montre que les séquences didactiques mises en œuvre par les enseignants correspondent en grande partie à la démarche proposée dans les moyens officiels.

*Nicole Jacquemet,  
sur la base du résumé rédigé  
par Lydia Cheseaux*

## Référence

Dolz, J., Noverraz, M. & Schneuwly, B. (dir.) (2001). *S'exprimer en français: séquences didactiques pour l'oral et l'écrit* (Vol. II). Bruxelles: De Boeck & COROME. La version intégrale de ce mémoire est disponible sur Internet: [www.hepvs.ch/images/stories/recherche/mmoire\\_cheseaux\\_lydia.pdf](http://www.hepvs.ch/images/stories/recherche/mmoire_cheseaux_lydia.pdf)

## Interview Lydia Cheseaux

**Lydia Cheseaux, pourquoi avez-vous choisi de faire un mémoire en lien avec une recherche menée par la HEP?**

Le sujet traité par la recherche m'intéressait et le fait de travailler dans le contexte d'une recherche me semblait plus utile qu'un mémoire isolé.

**Lier un mémoire de fin d'études à une recherche en cours, était-ce selon vous plus facile ou plus difficile?**



Lydia Cheseaux.



A mon avis, cela était plus facile, étant donné que le cadre de la recherche était déjà établi. De plus, j'ai pu bénéficier des données récoltées par Mme Catherine Tobola-Couchepin et M. Jean-Paul Mabillard.

**Votre travail portait sur l'écart entre réel et prescrit, en lien avec la séquence didactique de «La réponse au courrier des lecteurs». Avez-vous été surprise par le fait que les enseignants ne mettaient pas en place de véritables dispositifs de différenciation?**

En effet, cela m'a un peu surprise, car la différenciation est un des fondements théoriques de la démarche des séquences didactiques. Je suppose que les enseignants n'ont pas trouvé suffisamment d'outils dans les moyens officiels pour le faire ou peut-être ont-ils jugé que la différenciation mise en place était adaptée aux besoins de leurs élèves.

**Avec le recul, que retenez-vous de votre mémoire? Son aspect théorique? Son ancrage pratique? Un autre apport?**

Je retiens principalement un apport pratique. Par la rédaction de ce mémoire, j'ai pu mieux comprendre la démarche proposée dans les séquences didactiques. Je pense que cela m'aidera au moment de planifier et de mener les séquences liées au français, et plus particulièrement à l'expression écrite.

**En un mot, parlez-nous de votre aventure africaine actuelle?**

Je suis au Burkina Faso pour un séjour de six mois; je donne des cours d'informatique aux élèves du primaire et du secondaire. J'ai également travaillé dans les classes primaires pendant trois mois et, à présent, je participe à la création d'une bibliothèque pour l'établissement scolaire. Cette expérience est très enrichissante, même si ce que je vis actuellement est éloigné de ce que j'ai pu apprendre à la HEP.

## Interview

### Jean-Paul Mabillard

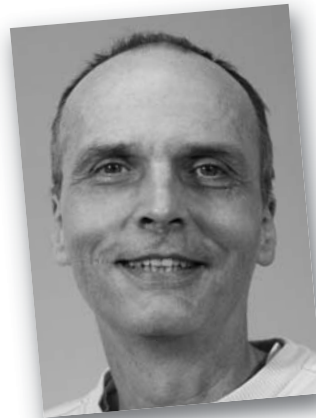
Jean-Paul Mabillard a dirigé le mémoire de Lydia Cheseaux. C'est une occasion de revenir avec lui sur le choix des thèmes de mémoire, le rôle du directeur de mémoire et le lien possible entre mémoire et recherche à la HEP-VS.

**Jean-Paul Mabillard, comment s'effectue généralement le choix des sujets des mémoires?**

Les étudiants ont un cours de préparation et accompagnement au travail de mémoire (ndlr: cours 8.9) au 4<sup>e</sup> semestre et là ils amorcent la réflexion sur le contenu et le calendrier de leur mémoire. Une fois le thème défini, ils consultent la liste des enseignants de la HEP qui contient les domaines retenus par chacun et là ils doivent indiquer deux ou trois noms, de façon à permettre une répartition des tâches entre les différents directeurs de mémoire.

**Ensuite comment se déroule l'accompagnement?**

Lors de la première rencontre qui se déroule aussi au 4<sup>e</sup> semestre, on regarde ce que l'étudiant projette de faire pour déjà éventuellement le réorienter quelque peu et lui donner quelques conseils bibliographiques. Certains ont déjà à ce moment-là une question de recherche, d'autres pas. Durant le 5<sup>e</sup> semestre, les rencontres se font plus régulières, mais l'accompagnement est variable d'un étudiant à l'autre, certains étant très demandeurs d'un suivi, tandis que d'autres sont plus autonomes dans leur démarche. En général, un directeur de mémoire suit deux ou trois étudiants, car davantage, c'est lourd à gérer.



*Jean-Paul Mabillard, didacticien à la HEP-VS, a dirigé le mémoire de Lydia Cheseaux.*

**En lien direct avec le mémoire de Lydia Cheseaux, comment a-t-elle fait son choix et comment s'est déroulé l'accompagnement?**

La HEP-VS ayant été associée à une recherche du Fonds Doré sur l'enseignement de l'expression écrite en 4<sup>e</sup> primaire, nous avons présenté notre travail au cours 8.9 en faisant un peu de publicité pour éventuellement intégrer des étudiants qui seraient intéressés à profiter de cette occasion. Avec ma collègue Catherine Tobola, nous avons suivi chacun un mémoire lié directement à notre recherche. Je n'ai pas l'impression que se joindre à une recherche en cours soit une facilité. Seul avantage dans le cas de Lydia Cheseaux, elle a pu bénéficier d'une riche bibliographie de départ. Au final, malgré la grande qualité de son travail, je ne sais pas encore dans quelle mesure nous utiliserons

ses conclusions lorsque nous aborderons l'analyse des journaux de bord, cependant il est probable que les axes forts qu'elle dégage guideront notre analyse.

**Pensez-vous que l'implication dans la recherche modifie le regard de l'étudiante devenue enseignante?**

A travers cette recherche, Lydia Cheseaux sait clairement ce qu'est une séquence en expression écrite et en fonction du cadre qu'elle a construit, elle a pu mesurer l'écart entre ce qui est proposé et ce qui est réalisé et réalisable. Je suis sûr qu'elle voit différemment l'expression écrite, bénéficiant de davantage d'outils que la plupart des étudiants, puisqu'elle a creusé ce sujet.

*Propos recueillis par Nadia Revaz* ■

## lisent et délirent

### Les 3CO d'Anniviers

L'aventure lire-délire, où 7 cantons romands – représentés chacun par deux classes – s'affrontent pour gagner le Délire d'or, a débuté. Il s'agit pour chacune des classes de défendre un des romans sélectionnés par la TSR. Le Valais est représenté par deux classes de 3CO: une du CO de Ste-Marie à Martigny et une du Centre scolaire d'Anniviers. Et c'est nous, élèves anniviards, qui avons eu la chance de participer à cette fabuleuse expérience littéraire et télévisuelle.

En octobre, nous avons reçu le livre que nous devions défendre, il s'agissait de «Mortelle mémoire» de Jean-Paul Nozière. Après une attentive lecture individuelle, nous en avons parlé en classe et chacun a pu donner son avis afin de mettre en évidence les éléments essentiels de l'histoire. Bien sûr, tout le monde n'a pas aimé ce roman, et, pour certains, ce fut dur de le défendre. Dans un deuxième temps, nous avons imaginé un scénario, puis réalisé un court-métrage d'environ une minute qui présente l'histoire. Parallèlement, nous avons récolté une grande quantité d'images (photos, films,...) témoignant de notre travail assidu, qui ont fait l'objet d'un making off drôle et animé.

Les différentes épreuves dans lesquelles les classes s'affrontent lors de l'émission ont nécessité de nombreuses heures de préparation. Que de débats enflammés nous ont échauffés pour préparer «coup de cœur/coup de gueule». Qui aurait le cran d'affronter le regard froid et impitoyable de la caméra pour le duel? Combien de fois faudra-t-il lire ce bouquin pour surmonter l'épreuve du «raconte-moi la suite»?



Les 2 classes valaisannes sur le plateau de la TSR lors du tournage.  
A gauche: Martigny.

Puis le grand jour est arrivé! Mardi 1<sup>er</sup> février, à l'aube, nous nous sommes mis en route heureux de voir enfin le projet aboutir. Le stress n'était pas encore au rendez-vous, la fatigue avait légèrement pris le dessus. Peu à peu, à l'approche de Martigny, où nos adversaires nous attendaient pour poursuivre le voyage, la rage de les battre nous a gentiment réveillés. Arrivés à Genève, la tension était à son comble.

Avant l'enregistrement de l'émission, nous avons eu la chance de pouvoir visiter les coulisses de la TSR. C'est facile de s'asseoir sur son canapé et d'allumer son petit écran, mais il est quasiment impossible d'imaginer tout ce qui se passe dans les studios pour qu'une émission puisse être diffusée.

Après un copieux repas, le duel valaisan allait enfin pouvoir commencer. Arrivés devant le studio 4, nos jambes tremblaient à l'idée de savoir que nous allions tourner une «vraie» émission de télévision. Mais nous étions quand même assez confiants.

Soucieux de donner le meilleur de nous-mêmes, nous étions hyper-concentrés pendant le tournage. Et finalement, tout s'est bien déroulé, même si le jury a estimé que les Martignerains étaient meilleurs que nous. De toute façon, rien n'est joué puisqu'une dernière épreuve départagera les deux classes: le vote des internautes. Durant une semaine à partir de la diffusion du duel valaisan, les internautes pourront voter, sur le site internet [www.liredelire.ch](http://www.liredelire.ch), pour l'équipe de leur choix, soit rouge pour Anniviers ou bleu pour Martigny.

Cette expérience nous a amenés à développer une bonne cohésion entre tous les élèves de la classe. Cela nous a aussi permis de mettre en avant les qualités de chacun afin de les exploiter au mieux. Enfin, malgré le stress du tournage et la tension engendrée par le match, nous sommes restés solidaires en nous encourageant mutuellement.

Ce qui est certain, c'est que nous n'oublierons jamais ce jour, qui a fait de nous, l'espace d'un instant, des stars du petit écran... ■

# La sélection du mois

## La Voie

Edgar Morin pose ici les jalons d'une «Voie» salutaire qui pourrait se dessiner par la conjonction de myriades de voies réformatrices et nous conduire à une métamorphose plus étonnante encore que celle qui a engendré les sociétés historiques à partir des sociétés archaïques de chasseurs-cueilleurs. Directeur de recherches émérite au CNRS, penseur transdisciplinaire et indiscipliné, l'auteur de *La Voie* est connu pour avoir conçu la «pensée complexe» dans son œuvre maîtresse, *La Méthode*. A noter que tout un chapitre est consacré à la réforme de l'éducation.

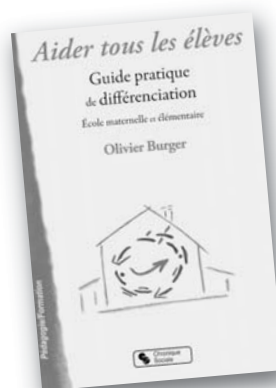


Edgar Morin. *La Voie. Pour l'avenir de l'humanité*. Paris: Fayard, 2011.

## Aider tous les élèves

- «Elle n'y arrive pas, pourtant je lui explique!»
- «Ne croyez pas que je ne souhaite pas la réussite de tous mes élèves.»
- «Je n'arrive pas à différencier...»
- «Vous savez, ce n'est pas faute d'essayer d'adapter, c'est décourageant.»
- «Malgré les aides, il est encore en difficulté.»

C'est en entendant ces phrases, prononcées parfois par des enseignants chevronnés, qu'est née l'idée de ce guide. Depuis plusieurs années, l'accent est mis sur l'aide aux élèves, mais comment s'y prendre? Destiné aux enseignants des écoles maternelles et élémentaires, cet ouvrage se veut essentiellement pratique. Il contient de nombreuses pistes de mise en œuvre d'une différenciation pédagogique, toutes facilement adaptables aux pratiques existantes, illustrées d'exemples concrets. *Aider tous les élèves*, «donner le goût de la recherche, la soif d'apprendre», voici l'ambition de l'ouvrage d'Olivier Burger, conseiller en éducation!



Olivier Burger. *Aider tous les élèves - Guide pratique de différenciation*. Lyon: Chronique sociale, 2010.

## Les nuages

L'album de Francine Bouchet et Yassen Grigorov invite les enfants à une promenade poétique parmi les nuages.

Francine Bouchet (textes) et Yassen Grigorov (illustrations). *Les Nuages*. Genève: La joie de lire, 2011 (dès 6 ans).



## Elèves et professeurs: réussir ensemble

Ce livre part du constat de la difficulté d'enseigner aujourd'hui et fournit aux professeurs des outils très concrets pour faire face aux problèmes qu'ils rencontrent quotidiennement. Sur des questions comme l'accueil des élèves et la construction de la cohérence de la classe, les réactions face aux comportements inacceptables, le conseil de classe ou l'accompagnement personnalisé, il fournit des fiches très précises.

Jean-Luc Guillaumé. *Elèves et professeurs: réussir ensemble - Outils pour les professeurs principaux et les équipes pédagogiques*. Paris: ESF, 2011.

## La société numérique en question(s)

La notion de «société numérique» semble aujourd'hui se substituer à des expressions jusqu'ici consacrées telles que «société de l'information» ou «société en réseaux», comme si elle en était une nouvelle étape. Elle insiste sur la puissance des technologies qui imprègnent désormais l'ensemble de la société. Elle est également l'affirmation de l'émergence d'une ère nouvelle: le temps de l'homo numericus marquerait un nouveau

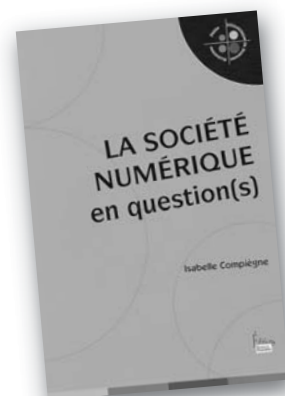


MEDIATHEQUE  
MEDIATHEK  
valais wallis

Les livres présentés dans cette rubrique sont disponibles à la Médiathèque Valais. [www.mediathèque.ch](http://www.mediathèque.ch)

moment de l'évolution de l'humanité. Toutefois, le succès grandissant de cette notion ne doit pas occulter le flou qui l'entoure. Quels sont les traits distinctifs de la société numérique et quelles voies se dessinent? Une universalité et une démocratisation de l'accès au savoir et à l'éducation? Des liens sociaux et une liberté d'expression confortés? Un espace politique revitalisé? Un monde inégalitaire et sous surveillance? Des capacités de raisonnement accrues? Une pensée fragmentée et une culture appauvrie? Un individu désorienté et déshumanisé?... Ce livre très pédagogique fait le point opportunément sur une notion clé et les réalités complexes qu'elle recouvre.

Isabelle Compiègne. *La société numérique en question(s)*. Paris: Editions Sciences humaines, 2011.



# Projet QEPS:

## Vouvry sur les pistes!

Dans le cadre du projet QEPS, la Direction des écoles primaires de Vouvry a organisé, en étroite collaboration avec l'animation en éducation physique, une démarche de qualité relative aux sorties d'hiver. (cf. schéma ci-dessous)

### Conditions cadres

L'école organise depuis longtemps des sorties d'hiver grâce à l'appui précieux des parents et des enseignants. Sans l'aide de ceux-ci, les activités ne peuvent se dérouler. Il est impossible financièrement d'engager uniquement des profs de ski et la solution parentale à ce jour a toujours bien fonctionné. *Rem.: cette situation se répète également dans de nombreuses écoles valaisannes.*

Pour tranquilliser les enseignants et les parents impliqués, la Direction des écoles a décidé d'organiser un cours facultatif avec pour objectifs les interrogations suivantes:

- Sécurité sur les pistes, comment réagir?
- Amélioration de l'encadrement des élèves lors des sorties d'hiver, quelles mesures entreprendre?
- Quelques idées, pistes d'enseignement à proposer aux élèves.

### Processus de qualité

Une théorie sur le terrain par les chargés de sécurité du domaine des Crosets a permis à la trentaine de participants de rafraîchir ses connaissances en matière de procé-



Livret du moniteur.

dure d'appel «au secours», d'évoquer des situations délicates, de poser des questions relatives à la notion de responsabilité.

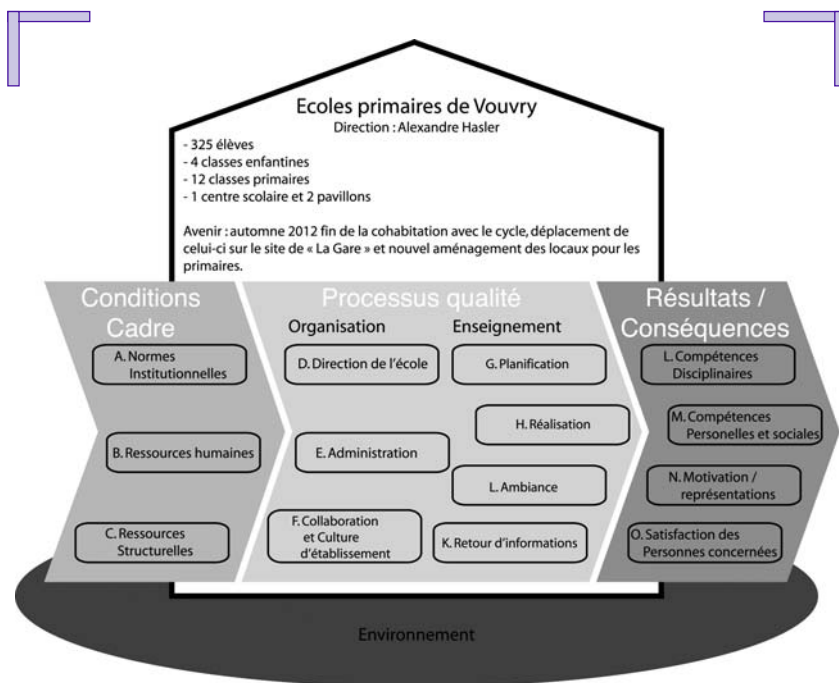
La partie technique a été très appréciée des participants plus ou moins tranquillisés.

Echauffements, conduite d'un groupe, gestion de la discipline, idées d'exercices – avec les skis, les bâtons, en équipe – ont été survolés avec ambiance par les animateurs.

Affamés et attirés par le foin, les participants «lignèrent» à l'Etable, «à recommander» si vous vous trouvez dans le coin!

### Résultats-Conséquences

Pour aider l'accompagnement des élèves un livret du moniteur a été testé lors de ce cours. Déjà utilisé par les écoles de Sierre, le document a été retravaillé, remodelé sur la base des remarques et retours des participants. Les centres scolaires de



*Avenir: automne 2012, fin de la cohabitation avec le cycle, déplacement de celui-ci sur le site de «La Gare» et nouvel emménagement dans le bâtiment du centre scolaire pour les primaires et les enfantines.*

Vollèges et de Martigny ont pu l'utiliser pour leurs sorties et faire part de leurs corrections.

Vous y trouvez des idées d'enseignement, des informations relatives à la conduite de groupe, les 10 règles FIS, les procédures de premiers secours ainsi que des consignes générales. A cela s'ajoute une feuille à insérer avec les numéros de téléphone utiles, propres à chaque cen-



## Nouveau plan annuel des cours

Chers collègues

Voici le nouveau plan annuel des cours de la formation continue de l'ASEP!

Comme souhaité lors du sondage en juillet 2010, il se présente pour la première fois en fichier PDF.

Vous pouvez télécharger le document sous [www.svss.ch](http://www.svss.ch), en cliquant sur l'image.



Nous vous souhaitons une formation continue passionnante et vous saluons cordialement,

*Votre formation continue de l'ASEP*

tre scolaire selon son organisation. Veuillez contacter les animateurs en EP pour l'obtenir.

Cette démarche a donné satisfaction. Elle crée un bon climat élèves-parents-enseignants lors des sorties d'hiver et adopte un concept de sécurité de qualité.

A répéter tous les deux ans, histoire de se remémorer les éléments clés, de fidéliser les parents et de permettre aux enseignants d'organiser des sorties à ski réussies.

*Team animateur EP  
Nathalie Nanchen, Gérard Schroeter, Lionel Sallien* □

PUB

**ecav**

école cantonale d'art du valais  
schule für gestaltung wallis

rue bonne-eau 16 · ch-3960 sierre  
t 027 456 55 11 · f 027 456 55 30  
[www.ecav.ch](http://www.ecav.ch) · [info@ecav.ch](mailto:info@ecav.ch)

**n|w**

Fachhochschule Nordwestschweiz  
Pädagogische Hochschule

## Médiation des arts / Vermittlung der Künste

### Master of Advanced Studies (MAS) – 60 ECTS

- Inscriptions jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2011
- Début des cours: 14 septembre 2011
- [www.ecav.ch](http://www.ecav.ch) ou [www.fhnw.ch/ph/iwb/kader](http://www.fhnw.ch/ph/iwb/kader)

Le MAS est une formation en cours d'emploi qui s'adresse aux enseignants actifs dans tous les niveaux de formation, aux acteurs des différents domaines artistiques, aux collaborateurs des institutions culturelles. La formation est modulaire et combine cours pratiques et théoriques.

L'objectif de la formation est de permettre d'acquies les compétences nécessaires pour faciliter la

compréhension des arts et leur réception auprès des différents publics, notamment en milieu scolaire. La formation privilégie l'approche interdisciplinaire en prenant en compte différentes disciplines artistiques. Les langues d'enseignement sont le français et l'allemand.

L'ECAV propose cette formation en collaboration avec l'institut de formation continue (IWB) de la HEP FHNW.

# Les offres du BEL

Chaque année, plus de 2300 élèves valaisans participent à un échange individuel ou de classe, de diverses durées et de tous degrés scolaires confondus.

## Echange de classes

Des projets d'échanges épistolaires avec une rencontre leur sont proposés en primaire ou la participation à l'échange linguistique Valais-Wallis qui permet à des jeunes de la 1<sup>re</sup> année du cycle d'orientation d'échanger durant 5 jours avec leur correspondant de l'autre partie linguistique du canton. Des enseignants du secondaire I ou II proposent également divers modes d'échange. Les jeunes bénéficient aussi de l'opportunité de se lancer dans un ou plusieurs échanges individuels, de suivre une ou plusieurs années dans l'autre partie du canton et de bénéficier, dans certaines communes, d'un enseignement bilingue (voir tableau ci-dessus).

## Echange individuel

Possibilités d'échanges organisés par le BEL dans l'autre partie du canton, en Suisse allemande / Romandie ou à l'étranger:

Degrés concernés	Types d'échanges		
Ecole primaire	courrier	échange de classe	échange individuel
Sec I	courrier	<b>échange de classe</b>	échange individuel
Sec II	courrier	échange de classe	<b>échange individuel</b>



### ■ «Des vacances pas comme les autres»

Un échange de 1 à 2 semaines pour les jeunes de la 6<sup>Pr</sup> jusqu'à la 3<sup>e</sup> année du CO dans le Haut/Bas-Valais, en Suisse allemande/romande.

### ■ Un échange de deux semaines en Allemagne

Le jeune, dès l'entrée au cycle d'orientation, fréquente l'école de son correspondant et bénéficie

de d'un voyage parfois organisé par le BEL.

- Une 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> année linguistique au CO de Brigue ou au CO de Sion
- Une année d'immersion dans un établissement de l'autre partie linguistique du canton
- Une 10<sup>e</sup> année en bilingue au CO de Sierre
- Une année de collège à Brigue ou aux collèges de Sion / Saint-Maurice

## Bureau des échanges linguistiques du canton du Valais

A travers l'échange linguistique, nous offrons la possibilité aux élèves de concrétiser l'apprentissage d'une langue, de s'enrichir au contact d'une autre culture et de vivre une expérience personnelle hors de son environnement familial.

Le jeune est amené à développer différents outils pour se faire comprendre et comprendre le message de l'autre, dans des situations authentiques.

Le motiver pour sa vie future à l'apprentissage de cette langue qui se fera tout au long de sa vie et le conduire à l'envie et au plaisir d'apprendre d'autres langues, voici un des buts de notre bureau!

**Bureau des Echanges Linguistiques**  
Tél. 027 606 41 30  
[bel-bsa@admin.vs.ch](mailto:bel-bsa@admin.vs.ch)  
[www.vs.ch/bel](http://www.vs.ch/bel) □

## En raccourci

Ecole de commerce et de culture générale de Martigny

### Nouveau directeur

Le Conseil d'Etat a nommé Jean-Philippe Lonfat nouveau directeur de l'Ecole de commerce et de culture générale de Martigny. Il entrera en fonction au début de l'année scolaire 2011/12 et remplacera Jean Coquoz, lequel a fait valoir son droit à la retraite.

[www.vs.ch](http://www.vs.ch) > Communication et médias > Communiqués IVS



# Les offres de la Fondation ch

## Bonus d'échange Pro Patria: ne laissez pas passer le délai d'inscription

La Fondation Pro Patria soutient des projets d'échange de classes. Cet engagement de Pro Patria et sa collaboration avec la Fondation ch pour la collaboration confédérale, sise à Soleure, se poursuivront également en 2011.

La Fondation Pro Patria soutient depuis bientôt dix ans des projets d'échange à l'intérieur de la Suisse. Seules des écoles suisses des niveaux primaire et secondaire I ont droit à ce soutien. La condition est que les écoles fassent déjà partie du réseau de collecte de Pro Patria ou qu'elles soient prêtes à s'y engager à l'avenir.



L'appréciation et la sélection des projets soutenus reviennent à un jury institué par Pro Patria. Celui-ci se détermine aussi sur le montant des contributions; CHF 2000.- au maximum sont accordés par projet. La Fondation ch est responsable de l'encadrement du projet ainsi que du versement du soutien financier.

Le délai d'inscription aux projets d'échange qui ont lieu jusqu'à la fin de l'année scolaire 2010/11 est fixé au **31 mars 2011**.

Vous pouvez télécharger et remplir le formulaire d'inscription à l'adresse suivante: [www.ch-go.ch](http://www.ch-go.ch) > Pestalozzi > Pro Patria > Formulaires.

## Renseignements

Fondation ch pour la collaboration confédérale  
Sandra Stutz, responsable Echange de classes - tél. 032 346 18 32.  
e-mail: [s.stutz@chstiftung.ch](mailto:s.stutz@chstiftung.ch)

## Echanger sans frontières

Le Centre suisse de compétence pour les échanges et la mobilité, géré par la Fondation ch pour la collaboration confédérale, élargit son rayon d'activité en proposant désormais les programmes d'échange Pestalozzi, Rousseau, Comenius et Magellan.

La participation à part entière de la Suisse au programme européen «Education et formation tout au long de la vie» a permis à la Fondation ch d'élargir sensiblement son offre en matière d'échanges et de mobilité existante depuis 1976. Une palette variée de programmes à l'intérieur de la Suisse, en Europe ou hors de l'Europe est à disposition

des élèves, étudiants, enseignants et responsables de la formation dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle. Au niveau national, le programme Pestalozzi propose des projets et activités d'échange pour les niveaux primaire et secondaire I, et le programme Rousseau pour le niveau secondaire II. Dans l'espace européen, le programme Comenius propose depuis le début de l'année pour la Suisse des possibilités d'échange variées. Quant aux activités d'échange dans des pays extra-européens, elles peuvent être réalisées dans le cadre du programme Magellan. Le nouveau site Internet [www.ch-go.ch](http://www.ch-go.ch) propose aux établissements de formation un aperçu de cette offre désormais sans frontières.

## Renseignements

Fondation ch pour la collaboration confédérale  
Claudia Meier Waldvogel, cheffe des programmes Pestalozzi, Rousseau et Magellan - tél. 032 346 18 18 - e-mail: [c.meier@chstiftung.ch](mailto:c.meier@chstiftung.ch).  
Monika Eicke, cheffe des programmes Comenius et Grundtvig - tél. 032 346 18 18 - e-mail: [m.eicke@chstiftung.ch](mailto:m.eicke@chstiftung.ch). □

## En raccourci

### Service cantonal de la jeunesse Nouveau chef de service

Le Conseil d'Etat a nommé Christian Nanchen chef du Service cantonal de la jeunesse. Dès le 1<sup>er</sup> mars 2011, il remplace Walter Schnyder, lequel a fait valoir son droit à la retraite. Titulaire d'une licence en droit, d'un Master en Administration publique, Christian Nanchen est actuellement chef de service ad interim.  
[www.vs.ch](http://www.vs.ch) > Communication et médias > Communiqués IVS



# «Vocalité» et chansons (3)

Nos propos se veulent dans le prolongement de nos deux derniers articles<sup>1</sup>. Nous sommes persuadés de la nécessité de développer la voix. Cependant, comme nous l'avons déjà souvent écrit, la stratégie à adopter reste délicate. Nous avons en effet affaire à tous les élèves et non seulement à des volontaires.



*Chanter en sautant sur place donne de la tonicité.*

n'est pas l'apanage de la musique. Chaque enseignant, de quelque que branche scolaire que ce fût, devrait être attentif à sa propre émission vocale et, partant, à celle de ses élèves.

Nous avons parfois été frappés par le manque de clarté des propos émis par les enseignants. Peut-être cela

Nous allons tenter de proposer des pistes adaptables à toutes les classes ce qui nous semble nécessaire pour la crédibilité de toute démarche pédagogique. Nous précisons aussi que nous n'avons pas de prétention autre que celle d'être proche de la réalité scolaire.

Rappelons les propos d'Audard qui dit que la vocalité c'est:  
*La construction progressive du son qui prend appui sur la connaissance et la maîtrise de soi, sur l'at-*

*tention au modèle présenté et le souci de reproduire le mieux possible dans toutes les composantes: Timbre et couleur des voyelles, dynamique, articulation, phrasé lié au souffle, recherche de l'équilibre sonore individuel et collectif.*

### **Développer sa voix: une mission de l'école (pas seulement pour chanter)**

Qu'on nous permette de rappeler que le développement de la voix

manque-t-il dans leur formation? Difficile ensuite, bien sûr de demander aux élèves de bien prononcer leurs propos, d'articuler, de nuancer. Cela, pourtant, est facile à réaliser... même par les garçons. N'oublions pas aussi que la voix est essentielle dans certaines professions.

D'autre part, nous osons rappeler que la pose de voix peut se faire de manière ludique. Le jeu n'exclut pas nécessairement l'effort.

Activités	Objectifs
Déclamer le texte (poésie)	Diction, expression
Chanter en se balançant, en balançant la tête	Décontraction du corps, relaxation
«Chanter» sur une seule note (recto tono)	Précision des consonnes
«Chanter» la première phrase musicale sur la tonique de la tonalité, la seconde phrase sur le deuxième degré, etc.	Précision des syllabes, justesse d'intonation
Chanter avec un minimum de respirations	Fluidité de l'interprétation
Chanter en ne prononçant que les voyelles	Couleur des voyelles
Chanter comme à l'opéra	Développement des sensations
Chanter sur une voyelle puis une autre (audition mentale)	Couleur vocale
Chanter bouche fermée en utilisant les résonateurs	Les lèvres et le nez doivent chatouiller
Chanter sur certaines onomatopées (ha, ho, ...)	Souplesse du diaphragme
Chanter en sautant sur place	Tonicité
Chanter un ton, deux tons plus haut	Justesse d'intonation, développement de la tessiture
Chanter en respectant les phrases musicales	Musicalité



## Choix des chants

Il y a un foisonnement de chansons et c'est fort bien. Qu'on ne dépense cependant pas trop d'énergie dans le choix<sup>2</sup> mais qu'on réfléchisse aux diverses possibilités offertes par chaque chanson pour développer ses possibilités vocales entre autres.

## Progression

Choisir, pour sa classe, des chansons en vue de développer progressivement la voix serait une idée séduisante.

Choisir, pour l'ensemble d'un bâtiment scolaire, des chansons allant dans ce sens, serait encore plus séduisant.

## Intervocalité

Ce néologisme, en conséquence, permet de mettre en évidence que



la pose de la voix n'est pas une fin en soi, tant s'en faut. Elle est mise au service de l'interprétation des chansons mais aussi au service d'autres formes d'expression.

Cependant, contentons-nous, si vous le voulez bien et en toute simplicité, de proposer des exercices en lien avec la chanson. La verticalité est réalisée par le fait que les chansons sont adaptées à l'âge des élèves<sup>3</sup>.

## Quelques propositions faciles et réalistes

(voir tableau ci-contre)

*Pour chaque exercice, veiller à un départ et à une fin précis.*

Nous sommes conscients que les propos des trois derniers articles sur le sujet de la **vocalité** sont un

peu réducteurs. Ils se voulaient surtout:

- Un moyen pour nous d'affirmer que le développement vocal est un élément essentiel du développement humain et que l'école a un rôle à jouer, au-delà de la musique même.
- Un outil au service de chaque enseignant, indépendamment de ses compétences vocales.

*Jean-Maurice Delasoie et  
Bernard Oberholzer*

## Notes

- <sup>1</sup> Décembre 2010 et février 2011.
- <sup>2</sup> Plusieurs de nos articles ont déjà développé cette thématique. Nous n'y reviendrons donc pas.
- <sup>3</sup> En cas de doute, n'hésitez pas à consulter [jean-maurice.delasoie@hepvs.ch](mailto:jean-maurice.delasoie@hepvs.ch).
- <sup>4</sup> Bien sûr, on peut évaluer simultanément plusieurs critères pour une activité.

# Réponse à Stève Bobillier

Tribune  
libre

rubriques

**En réponse à la tribune libre de Stève Bobillier, président de la commission de musique de la Fédération des sociétés de chant du Valais (cf. Résonances de février, pp. 32-33).**

Nous estimons inutile de répondre point par point à cet article car les propos concernant l'importance de la musique à l'école nous les avons maintes fois tenus dans ces colonnes. D'autre part, nos partenaires (enseignants, autorités) savent notre engagement, depuis de nombreuses années, au service de la musique à l'école, à travers, mis à part nos articles dans cette revue, l'organisation de cours de formation continue et

de manifestations chantantes, chorales lémaniques, à travers nos activités dans les plans d'étude, à travers nos contacts fréquents avec les acteurs de l'école et enfin en participant à l'expérience suisse d'enseignement élargi de la musique dans les classes.

Notre démarche est donc empreinte de pragmatisme et de respect envers l'institution scolaire et la complexité de ses objectifs. Notre question concernant l'équilibre des branches scolaires va dans ce sens, sans plus.

Nous mettons les propos de Stève Bobillier sur le compte de l'enthousiasme de la jeunesse et une certaine méconnaissance de la réalité



du terrain. Nous lui pardonnons bien volontiers et lui souhaitons plein succès dans ses activités.

*Jean-Maurice Delasoie, enseignant HEP, animateur primaire en éducation musicale et président de l'Association cantonale des musiques valaisannes*

*Bernard Oberholzer, enseignant retraité HEP, député suppléant, ancien président de la Conférence intercantonale de la musique à l'école* ■

# Prêt pour l'Année internationale de la forêt 2011?

Christophe Mohni

L'année 2011 offre une occasion idéale pour partir à l'école de la forêt avec sa classe. Utiliser la nature comme lieu d'apprentissage nécessite quelques connaissances de base mais surtout l'acquisition d'idées pratiques. La formation continue de SILVIVA *Education à l'environnement par la nature* transmet le savoir-faire nécessaire à l'organisation de leçons dans la nature et en forêt.

## La forêt, un lieu d'apprentissage complémentaire

La forêt est un milieu où, à tout âge, les enfants peuvent, de manière enrichissante et respectueuse, interagir directement avec la nature. Elle est un lieu d'enseignement idéal

## Formation continue Education à l'environnement par la nature.

et permet de varier facilement les formes d'apprentissage: par les sens, l'expérience, le jeu, la découverte ou encore la réalisation de projets.



*La forêt est un lieu d'enseignement idéal et permet de varier facilement les formes d'apprentissage.*

## De nombreuses activités possibles

Bricoler avec des matériaux naturels, partir à la recherche des insectes et des fleurs d'une prairie et observer leurs interactions, comprendre le développement durable à l'exemple de l'exploitation des forêts suisses, calculer le volume d'un tronc d'arbre, construire une œuvre d'art dans et avec la nature, écrire une rédaction en s'inspirant des traces d'animaux que l'on rencontre: toutes ces activités sont riches

en expériences et permettent de construire et de renforcer le lien que l'élève entretient avec la nature et son environnement. Elles donnent également l'occasion d'aborder de nombreuses disciplines scolaires à l'extérieur, en complément ou comme point de départ du travail réalisé en classe.

## Expérimenter, comprendre, transmettre

Par le biais d'exemples concrets et proches de la pratique, de mises en situation et d'apports théoriques, les participants à cette formation apprennent comment utiliser la forêt comme lieu d'apprentissage complémentaire, découvrent la nature et développent leur propre relation avec cette dernière.

## Une formation continue certifiante

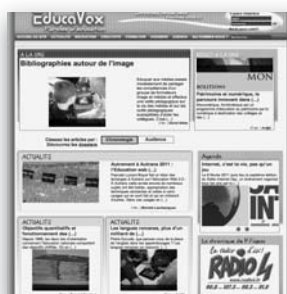
Cette formation permet l'obtention d'un certificat d'études avancées (CAS) délivré par notre partenaire de formation, la Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia).

## En raccourci

Educavox

### Une voix pour l'éducation

Educavox, *paroles d'éducation*, est un site collaboratif, portail d'information et de partage sur les problématiques de l'éducation, tous niveaux, en phase avec les évolutions de la société.  
[www.educavox.fr](http://www.educavox.fr)



## Liens utiles et renseignements

Soirée d'information: mercredi 16 mars 2011, 19 h 30-21 h, Lausanne.  
Site internet détaillé sur la formation: [www.silviva.ch/formation](http://www.silviva.ch/formation)  
Renseignements: Fondation SILVIVA, [info-romandie@silviva.ch](mailto:info-romandie@silviva.ch), [www.silviva.ch](http://www.silviva.ch)

# Ma première poupée fut un camion... et alors?

Madeleine Raboud

On était à la fin de la guerre. La Suisse avait échappé au pire. Ses habitants avaient connu quelques privations et les familles valaisannes vivaient modestement. Cette situation n'empêchait pas les parents de saisir l'occasion de la fête de Noël pour gâter un peu leurs enfants. Point de débauches de jouets que l'on s'empresse d'échanger après les fêtes. Un seul cadeau, souvent utilitaire mais toujours apprécié.

Je devais avoir 4 ou 5 ans et j'ai reçu un camion. Je garde entier le souvenir de sa forme, de ses couleurs et surtout du plaisir qu'il m'avait apporté. Le conflit parental qui avait présidé au choix de l'objet m'avait échappé à l'époque: un camion pour une fille... ça n'allait pas de soi!

Ce souvenir ressurgit en moi à la lecture récente d'un article de la revue «FEMINA». La neurobiologiste américaine Lise Eliot et une équipe de scientifiques suédois «réduisent à néant les clichés qui voudraient que les filles préfèrent jouer avec des poupées et les garçons avec des petites voitures». Les enfants choisiraient leurs jeux et leurs activités plus en fonction de leur éducation et de ce que l'on attend d'eux que de leur sexe.

Je dois avouer que j'ai eu bien du plaisir à prendre connaissance de ces réflexions, tellement les idées fausses sur le sujet ont influencé la répartition des rôles et le choix des orientations des élèves rencontrés durant mon activité d'enseignante. Pourtant il faut reconnaître qu'un louable effort est fait depuis quelques années pour lutter contre l'idée que les filles ne seraient performantes que dans les métiers de



Madeleine Raboud a été enseignante et présidente de la SPVal de 1991 à 1999.

services et les garçons plutôt en sciences et en mathématiques. On souhaite voir les filles embrasser des professions plutôt prisées par les garçons et ça marche bien. Il paraît qu'il y a du progrès sauf dans le secteur de l'ingénierie. Par contre à l'inverse, on tarde à voir les garçons s'intéresser à la petite enfance, aux métiers domestiques et même au domaine de la santé et des soins.

En fait, de nombreuses voies nouvelles se sont ouvertes pour les filles pendant que le monde des garçons s'est rétréci. Et pourquoi donc? Voilà un problème qui devrait in-

quiéter parents et enseignants. Pendant que les filles conquièrent de nouveaux territoires, que font les garçons? A quelles conditions les domaines féminins peuvent-ils s'ouvrir à eux?

Lise Eliot suggère de les y préparer mieux: «Que l'on ouvre aux garçons la possibilité de faire du baby-sitting afin de mettre en évidence leur sensibilité». Elle ajoute que «les poupées ne sont pas problématiques: avec elles les enfants apprennent à se comporter de manière affectueuse et ils développent leurs capacités langagières». Il est probable que le camion de mon enfance m'a permis d'aborder des expériences que je n'aurais pu éprouver en ne m'occupant que de poupées.

Ces récentes découvertes sur le cerveau humain intéressent en premier lieu la famille mais sont grandement utiles pour l'école. Il y a deux décennies environ, des investigations ont été menées dans un grand nombre de classes de plusieurs pays européens dont la Suisse. Les conclusions de ces travaux montraient que le comportement des enseignants était très différent selon qu'ils s'adressaient aux filles ou aux garçons. Ils toléraient mieux des faiblesses littéraires ou des comportements bruyants chez les garçons que chez les filles. La même attitude se présentait à l'égard des faiblesses mathématiques des filles que l'on acceptait comme une fatalité. Il serait temps de renoncer à la croyance qui veut que nous soyons conditionnés par la nature.

Finalement, est-il vraiment plus hétéroclite d'offrir une poupée à un garçon qu'un camion à une fille? ■

## Regards sur l'école

Cette rubrique, initiée dans l'édition de septembre, vise à offrir des points de vue distancés sur l'école valaisanne contemporaine, via prioritairement des articles d'enseignants retraités.

## ■ Education

### Si vous n'êtes pas sages, j'appelle Amy Chua

Ses filles ont l'interdiction formelle de dormir chez une amie, d'avoir moins de 20/20, de regarder la télé ou encore de jouer à quoi que ce soit hormis du violon ou du piano. Mieux que la mère Fouettarde, voici Amy Chua. Cette Sino-Américaine, professeure de droit à Yale, a publié une tribune dans le *Wall Street Journal* pour vanter les mérites de l'éducation à la chinoise. Cette mère un chouïa abusive considère que sa pédagogie est nettement supérieure à celle des Occidentaux, bien trop laxistes et indulgents à son goût. Pour endurcir ses deux filles, les innocentes Sophia et Louisa, elle n'hésite pas à les insulter et à les humilier.

*Libération.fr (13.01) et Rue89 (11.01)*

## ■ Nouvelle éducation française

### Près de 2000 collèges et écoles pourront choisir leurs enseignants

Les Anglais ont leurs «trust schools», les Américains leurs «charters schools»; deux formules dérogatoires pour tenter d'améliorer les résultats des établissements les plus en difficulté. La France va avoir les «Eclairs». Un sigle qui signifie «Ecoles, collègues et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite» et qui autorise plus d'une entorse à l'orthodoxie éducative française. A compter de la rentrée, quelque 249 collèges et 1725 écoles des réseaux d'éducation prioritaires vont pouvoir basculer sous statut

dérogatoire. Dans une perspective de stabilité, ces affectations sont prononcées pour une période de cinq ans. Bénéficier du «label Eclair» autorise ainsi toute une série de dérogations au fonctionnement classique de l'éducation nationale.

L'investissement des enseignants sera pris en compte dans leur évaluation et leur avancement. Chaque établissement signera un contrat d'objectifs avec les autorités académiques, disposera de son «préfet des études» et aura toute latitude pour innover sur l'aménagement du temps scolaire, mais aussi sur les enseignements eux-mêmes. Depuis l'annonce de sa mise en place, le dispositif interpelle les syndicats.

*Le Monde.fr (13.01)*

## ■ Langues

### Les gardiens de la langue en Suisse

S'il est impensable d'instaurer en Suisse des mesures aussi contraignantes que celles de la loi 101 au Québec ou de la loi Toubon en France, Neuchâtel et le Jura ont toutefois imposé l'usage exclusif du français dans l'administration et dans les organismes dépendant de l'Etat. Dans le canton de Vaud, le député au Grand Conseil Jérôme Christen a déposé une motion dans ce sens. Et à Genève, le projet de nouvelle constitution stipule que «le français est la langue officielle du canton», ajoutant même que «l'Etat promeut l'usage de la langue française en assure la défense». Si l'Etat se doit de donner l'exemple, l'école joue également un rôle essentiel. Les défenseurs du français s'évertuent dès lors à sensibiliser les enseignants et plaident pour que la priorité soit donnée aux langues nationales.

*Le Mag, Courrier (15.01)*

## ■ Société

### Indignons-nous contre la traque des enfants sans papiers à l'école

En ce début d'année, nous attendions impatiemment que le Conseil fédéral annonce la structure qu'il allait mettre en place pour prévoir un mode d'accès à l'apprentissage dual des jeunes sans permis. Douche froide. Il n'a pas l'air d'avancer sur cette thématique mais en revanche d'accroître les discriminations envers les personnes sans permis légal en Suisse, de démanteler les rares aménagements mis en place et de viser particulièrement leurs enfants. L'école, selon le Conseil fédéral, devrait devenir un lieu de délation pour retrouver et dénoncer les familles sans permis et les expulser.

*Le Temps (18.01)*

## ■ Jeunes talents

### L'allemand et les maths sans lâcher la musique

Une trentaine d'élèves de 8 à 16 ans suivent une filière musique-études à Lausanne. Une structure unique en Suisse romande. Cette filière a fait ses débuts en 2005, sous forme de test. Elle vient à peine d'être officialisée et confirmée par le Département cantonal de la formation et de la jeunesse. Elle n'existe qu'à Lausanne et est le fruit d'une collaboration étroite entre le

Conservatoire de Lausanne, l'établissement scolaire primaire de Mon-Repos et celui de l'Elysée, pour les niveaux secondaires. Pour l'instant, seuls quelques élèves proviennent d'autres communes que Lausanne. Les jeunes ont droit à des allègements horaires au niveau scolaire. Ils choisissent les branches et les cours d'entente avec les enseignants, de manière différente pour chaque élève.

*24 Heures (10.01)*

## ■ Education

### Prof de gym et fier de l'être

Vêtus d'un éternel training, un sifflet autour du cou... les professeurs de sport véhiculent toujours les mêmes images. Pourtant le métier a évolué, l'apparition de l'informatique a fait grand bien à la branche. Une introduction théorique s'impose à chaque nouvel exercice, certains cours se déplacent même vers la salle de classe. L'utilisation de la vidéo devient de plus en plus courante, on la propose aux élèves afin de déceler leurs erreurs et de trouver comment améliorer un geste.

*La Liberté (21.01)*

## ■ Joutes verbales

### Des collégiens se prêtent au jeu

Ce n'est pas la plaidoirie de Jacques Barillon, mais c'est loin du langage SMS. Sur la scène de la salle de la Douane, les meilleurs orateurs du collège de Moudon ont joué au ping-pong verbal pour le concours «La jeunesse débat», organisé par leurs enseignants de français. But du jeu? Leur apprendre l'art de l'argumentation et les codes d'un débat.

Le projet «La jeunesse débat» est soutenu par la Conférence suisse des directeurs de l'Instruction publique. Cette année, deux collèges vaudois participeront à la finale suisse à Berne.

24 Heures (22-23.01)

### ■ Echanges d'enseignants Les profs aussi partent en séjour

Les enseignants peuvent échanger maison et travail pendant un an avec un collègue canadien, américain ou australien. En Suisse, la fondation de droit privé Fondation ch, placée sous l'égide des 26 cantons suisses, organise depuis dix ans des échanges entre les professeurs suisses et leurs homologues canadiens, australiens et américains. Le principe: deux enseignants issus de niveaux scolaires ou de branches similaires intervertissent leurs classes pendant une année, généralement accompagnés par leur famille. En général, le contrat comprend aussi l'échange de logements. Pendant la durée de l'échange, les deux enseignants restent employés par leur établissement d'origine, continuent de toucher leur salaire et paient les charges fixes liées à leur vrai domicile. Selon la destination, l'instituteur peut être amené à verser une somme compensatoire à son homologue pour pallier les différences de salaire et le coût de la vie.

Tribune de Genève (25.01)

### ■ France L'école française se réorganise

Les horaires scolaires ne sont plus adaptés à la vie moderne. Les journées sont trop longues et fatigantes pour les enfants, les performances médiocres en comparaison internationale. Un groupe d'experts a passé au crible l'organisation scolaire «qui ne joue pas». La semaine de quatre jours, mise en place

lors de l'abandon des cours le samedi matin, s'avère «épuisante». L'idée est de proposer une meilleure répartition entre périodes d'apprentissage, de repos, de détente, d'activités périscolaires et de devoirs qui allongent encore la journée. Parmi les pistes à explorer: le retour à une semaine de quatre jours et demi, en ajoutant le mercredi matin en primaire. Ou la mise en place plus stricte d'un rythme de sept semaines d'école suivies par deux semaines de vacances. En revanche les longues vacances d'été pourraient être raccourcies de deux semaines – une idée qui ne plaît guère à l'industrie touristique.

Le Temps (26.01)



### ■ Sénégal L'école de formation des instituteurs de Dakar inaugurée

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, de l'élémentaire, du moyen secondaire et des langues nationales a procédé avec l'ambassadeur du Japon à l'inauguration de l'Ecole de formation des instituteurs (Efi) de Dakar. Une infrastructure qui a été réalisée par le Japon dans le cadre de la coopération entre les deux pays. Le Japon appuie le Sénégal dans sa quête d'amélioration de l'accès dans l'éducation et, dans ce cadre, le pays accompagne le Sénégal dans la construction et la réhabilitation des infrastructures scolaires. C'est ainsi que le Japon, à travers la coopération sénégal-nipponne a financé un projet de construction de salles de classe et de blocs sanitaires dans l'enseignement moyen, d'un montant d'environ 6 milliards dans la région de Thiès, Dakar, Fatick, Louga et Kaolack. A cela s'ajoute le projet de construction et d'équipement de l'Efi avec une capacité d'accueil de 500 stagiaires.

allAfrica.com (27.01)

### ■ Web «NetLa – mes données m'appartiennent»

La Confédération lance la campagne intitulée «NetLa – mes données m'appartiennent». Un site web est ainsi mis en ligne alors que des informations seront diffusées tant aux enseignants qu'aux élèves et aux parents. Une histoire illustrée pour les plus

### L'école en Iran

Le régime iranien entend éradiquer toute influence occidentale dans les cursus scolaires et universitaires. Les universités refusent d'admettre de nouveaux étudiants dans 14 branches des sciences humaines (droit, sociologie, économie, psychologie, études de genres, etc.). Elles attendent que les manuels d'enseignement soient remplacés. Selon le *Washington Post*, des dizaines de professeurs ont déjà été licenciés, car ils refusaient ce processus d'islamisation du système d'éducation de l'école primaire à l'université. Pour eux, parler de psychologie ou de sociologie purement islamique est un non-sens. La réforme intitulée «Programme pour l'évolution fondamentale en éducation et en formation», prévoit de confier à des professeurs secondés par des religieux et des bassidjis, les milices volontaires de la République islamique, la tâche de «guider» les étudiants, de les inciter à lire le Coran et à apprendre les fondements de l'analyse politique.

Le Temps (5.01)

petits, une bande dessinée, des jeux en ligne et un quiz sont disponibles sur Internet – ainsi que des conseils de prévention. Cette campagne ne mentionne pas directement Facebook, mais le réseau social aux 600 millions de membres est clairement visé. Qui dit protection de la vie privée dit aussi soucis liés aux applications très indiscretes présentes dans son smartphone et à l'utilisation facilement abusive des données de géolocalisation.

Le Temps (31.01)

### ■ Apprentissage des langues

### Apprendre une langue tôt à l'école ne garantit pas une meilleure maîtrise

L'apprentissage précoce d'une langue en milieu scolaire, y compris dès la maternelle, ne garantit en rien sa maîtrise ultérieure dans les conditions d'enseignement actuelles, ont estimé chercheurs et spécialistes des langues à l'école, au salon Expolangues à Paris. Ces spécialistes intervenaient lors d'une table ronde consacrée aux «langues vivantes en primaire», une dizaine de jours après que le ministre de l'Education nationale Luc Chatel eut annoncé vouloir «réinventer l'apprentissage de l'anglais», notamment grâce à un «apprentissage précoce» dès trois ans. «Il n'y a pas de preuve scientifique selon laquelle on apprendrait mieux en commençant plus tôt» dans le schéma scolaire actuel, a affirmé Michel Candelier, auteur d'études sur l'enseignement d'une langue à l'école primaire depuis les années 70, notamment en tant que chercheur en «politiques linguistiques éducatives». M. Chatel, venu clore cette table ronde, a pourtant réaffirmé sa volonté de mettre en œuvre «une sensibilisation à l'anglais dès la maternelle».

LesEchos.fr (2.02)

# La CPVAL en 2010

Patrice Vernier

Les années se suivent et se ressemblent pour les caisses de l'Etat. Après l'unification des règlements en 2007 avec une première recapitalisation à hauteur de CHF 605 mios et après la fusion des deux anciennes CPPEV et CRPE en 2010 accompagnée d'une deuxième recapitalisation de CHF 310 mios, voici que cette année a essentiellement occupé les dirigeants de la Caisse sur les travaux préparatoires du changement de primauté (prestation

en cotisation) dont la LIEP a fixé la date d'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Il s'agit là de la troisième et dernière étape des mesures d'assainissement des caisses de l'Etat. Si les aspects législatifs et financiers ont été préparés par un comité de pilotage nommé par le Conseil d'Etat et ont abouti sur un projet de modification de la LIEP sur lequel se prononcera le Grand Conseil dans le courant 2011, la mise en place du règlement de base futur



**Le site internet [www.cpval.ch](http://www.cpval.ch), nouvellement refait, est beaucoup plus complet qu'auparavant.**

de la Caisse constituera le menu principal de 2011. Tous les assurés et pensionnés de la Caisse ont du reste été informés non seulement sur l'avancement de ces travaux, mais également sur les principales variantes des plans futurs, basés sur des hypothèses réalistes et dont les caractéristiques principales peuvent être résumées ainsi: maintien de l'objectif de rente, maintien de la durée d'assurance et de l'âge de retraite, augmentation de la cotisation, fixe pour l'assuré et croissante pour l'employeur avec des dispositions transitoires pour les assurés âgés de plus de 47 ans.

Les résultats de la gestion de fortune (CHF 2,5 mias de capitaux) n'ont guère été brillants cette année compte tenu de la morosité des marchés. Néanmoins, CPVAL a quand même réussi à réaliser une performance annuelle de 2,8%, la situant en dessus de la moyenne suisse des caisses de pensions. Ce résultat a pu être obtenu grâce à une politique de placement prudente et constructive mise en place tout au long de l'exercice. La tâche n'était pas aisée puisqu'il a fallu réunir les

deux portefeuilles titres des anciennes caisses et réorganiser la nouvelle structure de CPVAL pour faire face du mieux possible aux incertitudes des marchés financiers. Les parts actions, sous-évaluées en début d'année, ont progressivement été ramenées à un niveau neutre et ont permis à notre caisse, avec le prêt à l'employeur et les matières premières, de compenser les effets dévastateurs des devises en 2011.

Du côté immobilier, CPVAL gère un parc immobilier d'environ CHF 210 mios à travers tout le Valais, répartis de la façon suivante: 12% dans le Bas-Valais, 43% dans le Valais central, 38% dans le Haut-Valais et 7% hors canton. Actuellement un important complexe est en cours de construction à Brigue (Sandmatte). Ce ne sont pas moins de 120 nouveaux appartements qui viendront augmenter l'offre locale. D'autres projets de construction sont également à l'étude, dont un projet gigantesque dans le centre de Monthey.

D'un point de vue prévoyance, si les cotisations encaissées avoisinent les CHF 148 millions pour 10'700 assurés actifs, les prestations payées ont atteint CHF 142 mios pour 4080 pensionnés. Le cash-flow de prévoyance (cotisations et apports de libre passage moins les prestations et les versements de libre passage) est encore bien positif (+ de 11%) grâce à la fusion, mais évoluera négativement à moyen/long terme compte tenu de la pyramide des âges de la caisse. Finalement, le Comité, en conformité avec les dispo-

## En raccourci

Colloque sur la pédagogie à Lyon

### Les temps forts en vidéos

«Avons-nous encore besoin de la pédagogie?» Des vidéos permettent de revivre les temps forts de ce colloque organisé en octobre dernier par le GFEN (Groupe Français d'Education Nouvelle).

[http://gfenlyonnais.free.fr/site\\_gfenlyonnais/Actualite/videos\\_colloque.html](http://gfenlyonnais.free.fr/site_gfenlyonnais/Actualite/videos_colloque.html)

sitions transitoires prévues par la LIEP, a décidé de ne pas adapter les rentes pour 2011.

Au niveau fonctionnel, le Comité de CPVAL, composé de 3 anciens membres du comité de la CRPE, de 2 nouveaux membres du Haut-Valais et de 5 anciens membres de la CPPEV, a siégé à 9 reprises. Les collaborateurs de la Caisse ont encore travaillé durant tout 2010 à deux endroits différents. Cette situation changera dès fin avril 2011 puisque l'ensemble du personnel prendra ses nouveaux locaux dans un nouveau bâtiment situé au centre de Sion (rue Chanoine-Berchtold/rue de la Dixence).

CPVAL s'est encore efforcée d'améliorer son image par le biais de diverses présentations aux principales associations, par son site internet [www.cpval.ch](http://www.cpval.ch), nouvellement refait, beaucoup plus complet qu'auparavant, plus fonctionnel et plus riche en informations ainsi qu'à travers des articles dans *Résonances*.

D'un point de vue juridique, la Caisse attend l'issue des débats devant le Tribunal cantonal de l'affaire concernant la réparation du dommage subi suite à la mauvaise gestion de l'ancien président et de l'ancien directeur de la Caisse pour février 2011. Concernant le non versement de la rente à l'ancien président de la Caisse en compensation du dommage subi, le Tribunal fédéral a maintenu son jugement et a donné raison à la Caisse malgré les innombrables recours déposés par l'ancien président.

En conclusion, les collaborateurs, la Direction et le Comité de la Caisse ont fourni un travail considérable en 2010 pour d'une part assurer un service remarquable aux affiliés de la Caisse et d'autre part préparer l'avenir sur de bonnes bases et dans de bonnes conditions afin d'offrir aux assurés CPVAL de bonnes prestations et des informations régulières et transparentes. ■

# A vos agendas

Mémento  
pédagogique

Jusqu'au 11 mars 2011  
**Exposition Manivelles et Roues dentées**



La HES-SO Valais va accueillir l'exposition *Manivelles et Roues dentées* de l'Espace des Inventiones. Serrures, ceintures de sécurité, roulements à billes ou vibreurs de téléphones portables recèlent des trésors d'ingéniosité. Cette exposition est une invitation à dévisser le couvercle, à ouvrir la boîte, à soulever le capot avec une curiosité gourmande pour découvrir avec délectation les combines futées et les astuces techniques géniales que cachent ces objets quotidiens. [www.hevs.ch/event](http://www.hevs.ch/event)

11-20 mars 2011  
**Semaine de la langue française et de la francophonie**

Dans un mois débutera la 16<sup>e</sup> Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF). Culturelle, intercantonale, polymorphe, elle animera 70 lieux, dans 27 villes, réparties dans 14 cantons. 90 événements au total, allant du concert d'un rappeur congolais à une

conférence d'Alain Rey, en passant par des projections de films de toute la francophonie et la rencontre d'écrivains haïtiens, parmi lesquels Dany Laferrière. [www.slff.ch](http://www.slff.ch)

17 mars 2011,  
Médiathèque Valais,  
Sion

**Lecture proustienne**  
Ah, une fin d'après-midi dans le salon des Verdurin. Le lecteur se fait mouche: personne ne le voit, mais il voit et il entend tout. Quel délicat plaisir que celui qui consiste à assister au festival des petites vanités, des douceuses perfidies, des bêtises solennelles auxquelles se livrent les personnages invités.



La lecture de Daniel Piota, organisée dans le cadre des Bouches à Oreilles, est fixée au jeudi 17 mars 2011, de 18 h 15 à 19 h 15, à la Médiathèque Valais à Sion. [www.mediathèque.ch](http://www.mediathèque.ch)

23 mars 2011, Lausanne  
**Radix: journée de partage d'expériences**  
Comme chaque année, le Réseau Suisse d'Ecoles en Santé organise la traditionnelle journée de Partage d'expériences. La rencontre est fixée au

mercredi 23 mars 2011, de 9 h à 16 h, à la Maison des Charmettes à Lausanne. [www.radix.ch](http://www.radix.ch)

18 et 19 avril 2011,  
HEP-BEJUNE, Bienne  
**Colloque sur l'intégration scolaire**  
«Intégration scolaire: regards croisés sur les nouveaux défis dans la formation des enseignants». L'organisation de ce colloque s'inscrit dans une orientation spécifique visant à soutenir les professionnels et partenaires de l'éducation, dans la mise en place d'actions éducatives tournées vers la réussite de tous les élèves. Ce colloque propose un terrain d'échange dans le but d'approfondir les connaissances, d'aider au renouvellement des pratiques professionnelles des enseignants ainsi qu'au renforcement des capacités de tous les partenaires. [www.hep-bejune.ch](http://www.hep-bejune.ch)

20 et 22 juin 2011,  
Université de Bâle  
**Congrès SSRE**  
Ce congrès international de trois jours a pour thème «Réformes de l'éducation et critique des réformes». Il est organisé en coopération avec la Société suisse pour la formation des enseignantes et des enseignants (SSFE) et la Société suisse de Sociologie (SSS). [www.sgbf.ch](http://www.sgbf.ch) > congrès annuels

# Le PER: quels contenus?



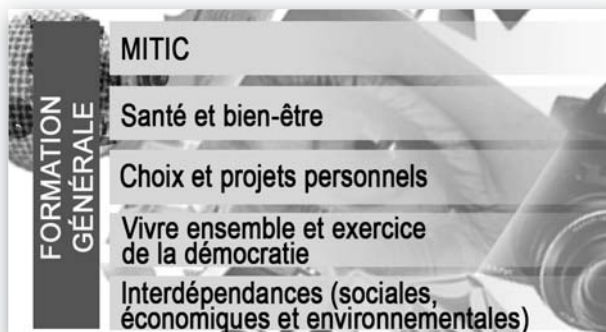
(1/3)

Comme annoncé dans l'article de février, après avoir précisé le contexte général du Plan d'études romand, nous allons maintenant entrer dans celui-ci pour y voir de plus près les différents éléments importants relatifs aux contenus. Dans cet article, nous présentons les Capacités transversales, la Formation générale (CT-FG) et le domaine des Arts (A). Nous poursuivrons le mois prochain avec les domaines du Corps et Mouvement (CM) et Langues (L), pour terminer en mai avec ceux de Mathématiques et Sciences de la nature (MSN) et Sciences humaines et sociales (SHS).

## Les Capacités transversales et la Formation générale

Une des principales nouveautés du PER est la mise sur « papier », explicitement, du développement de capacités et compétences autres que celles propres aux disciplines traditionnelles. S'inscrivant dans une visée globale de projet de formation de l'élève, l'écriture du document reprend les grandes orientations de la Déclaration de la CIIP relative aux finalités et objectifs de l'école publique (2003).

Les apports transversaux ainsi proposés se retrouvent sous deux formes: les Capacités transversales et la Formation générale. A l'inverse des domaines disciplinaires, ces deux champs qui seront détaillés plus loin ne retrouvent pas une place dans le temps scolaire en



tant que dotation horaire (ex. de la grille horaire). Cependant, certains apports ont besoin d'un temps spécifique (apports ponctuels – intervenants extérieurs – ...) et d'autres se travaillent de manière transversale avec une prise en charge par des disciplines, en leur donnant une coloration particulière, tant au niveau du choix des contenus que des modes de travail.

## Capacités transversales (CT)

De nature générale, le PER a retenu cinq capacités, faisant partie de compétences attendues par la société:

- la **Collaboration** et la **Communication** (plutôt d'ordre social)
- les **Stratégies d'apprentissage**, la **Pensée créatrice** et la **Démarche réflexive** (plutôt d'ordre individuel).



Elles se développent à l'occasion du travail dans les domaines et disciplines et sont censées se construire progressivement. Elles ne peuvent cependant devenir objet d'enseignement en tant que tel. A la fois outils et résultats, ces capacités participent à la construction des apprentissages dans les discipli-

nes et se retrouvent comme produit de certains apprentissages. En favorisant l'exploitation de ces capacités, l'école doit permettre à l'élève une appropriation de nouveaux savoirs et favoriser son développement cognitif et social.

## Formation générale (FG)

Construite autour du « rapport à soi », du « rapport aux autres » et du « rapport au monde », la Formation générale formalise certains apports éducatifs du projet de formation de l'élève. Elle s'organise autour des cinq thématiques suivantes:

- **MITIC** (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication)
- **Santé et bien-être**
- **Choix et projets personnels**
- **Vivre ensemble et exercice de la démocratie**
- **Interdépendances** (sociales, économiques, environnementales).

*Formation générale* identifie des objectifs tout au long de la scolarité et les met en lien avec certains apports disciplinaires, en cohérence, entre autres, avec l'Education en vue du développement dura-



ble. Chaque domaine disciplinaire y contribue.

Les connaissances, savoir-faire et dimensions éducatives découlant de la FG sont déjà assumés par l'école (ex.: promotion de la santé, orientation scolaire et professionnelle, citoyenneté, informatique, ...). Ils ne sont cependant pas déclinés comme les domaines disciplinaires. Nous retrouvons ici des objectifs visés (et non d'apprentissage), sans précisions d'attentes fondamentales. Le PER fournit des ancrages disciplinaires susceptibles d'apporter une aide aux différents partenaires de l'école (enseignants, directions, autorités, intervenants extérieurs, ...) afin d'intégrer au mieux ces thématiques.

Christophe Germanier  
Chef de projets / SE

## Domaine «Arts»

Comme première entrée dans un domaine disciplinaire, parcourons les «Arts» pour y découvrir l'intérêt de ce nouveau plan d'études.

### Disciplines artistiques et visées prioritaires

En préambule, précisons le choix de regrouper les trois disciplines Activités créatrices et manuelles (AC&M), Arts visuels (AV) et Musique (Mu) sous le domaine Arts:

- Des visées prioritaires identiques chapeautent l'ensemble: *Découvrir, percevoir et développer des modes d'expression artistiques et leurs langages, dans une perspective identitaire, communicative et culturelle*<sup>1</sup>.

Cette option novatrice témoigne de la volonté de valorisation de l'essence même des disciplines artistiques. Le PER en rappelle le sens éducatif: *l'expression artistique* – en complément aux autres formes d'expression – pour une meilleure connaissance de soi et permettre une ouverture aux autres, en inté-

grant différentes références culturelles. L'art, communication et expression, au service du développement de chacun.

*«Il faut bien comprendre que l'art n'existe que s'il prolonge un cri, un rire ou une plainte.»* Jean Cocteau

### Axes thématiques

La clarté et la rigueur de la déclinaison du domaine Arts en 4 axes thématiques en constituent un nouvel et réel avantage: Expression et représentation, Perception, Techniques et Culture. S'il n'y a pas de hiérarchie déclarée entre ces divers axes, tous œuvrent au but général mentionné plus haut. Les contenus sont en interaction entre eux et peuvent être travaillés dans une horizontalité. Les composantes des objectifs sont aussi identiques, seuls varient la terminologie et les exemples spécifiques à chaque discipline.

Pour illustrer ce propos prenons un exemple d'objectifs<sup>2</sup>: *Représenter et exprimer une idée, un imaginaire, une émotion, une perception dans différents langages artistiques...* Celui-ci sera décliné en composantes:

- AC&M: *en inventant, produisant et composant des objets, des volumes ou à partir de consignes.*
- AV: *en inventant, produisant et composant des images librement ou à partir de consignes.*
- Mu: *en inventant, produisant et composant des ambiances sonores librement ou à partir de consignes.*

### Le PER: enfin la verticalité!

Une autre grande force du PER est de se donner les moyens de ses intentions par la cohérence verticale au fil de la scolarité obligatoire. Voici un exemple pour illustrer ce propos:

- Ce qui est au premier cycle: **Rencontrer divers domaines et cultures artistiques...**
- devient au second cycle: **S'imprégner de divers domaines et cultures artistiques...**
- pour se conclure au troisième cycle: **Comparer et analyser différentes œuvres artistiques...**

La progression des objectifs d'apprentissage et les précisions cantonales – en cours d'écriture – en font un outil efficace en réponse aux questions pragmatiques des enseignants.

### De la continuité avant tout

Malgré ces «nouveauautés», on mentionnera cependant une grande continuité avec les Plans d'études antérieurs dans lesquels ces préceptes apparaissaient explicitement depuis CIRCE (1979) et GRAP (1989). Concernant les Arts visuels, le programme cantonal en cours (2007) correspond également aux visées définies par le PER, donc aucune révolution à ce niveau.

Enfin, le domaine Arts participe de manière exemplaire au développement des Capacités transversales et à la Formation générale, sans oublier sa contribution à la valorisation de la langue de scolarisation. Quant au potentiel et à la pertinence de ces disciplines dans le travail interdisciplinaire, ils ne sont plus à démontrer.

En conclusion, relevons que le regroupement des trois disciplines au service d'une finalité clairement déclarée, la clarté et la rigueur de la déclinaison des objectifs et la cohérence verticale sur l'ensemble de la scolarité obligatoire – CO compris! – du PER sont des aides précieuses pour l'enseignant. Les démarches similaires qui en découlent faciliteront le travail au quotidien.

En cas d'éventuel doute, l'animation demeure toujours présente pour vous soutenir. Bonne lecture à tous.

*Les didacticiens «Arts»  
de la HEP-VS*

### Notes

<sup>1</sup> PER, fascicule Art-Corps et Mouvements, page 5.

<sup>2</sup> A31: domaine des Arts - 3: 3<sup>e</sup> cycle et 1: axe Expression et représentation.

# Les dossiers

La citation  
du mois

«Les mathématiques sont la poésie  
des sciences.»

Léopold Sedar Senghor

2006/2007

- N° 1 septembre Infos 2006-2007
- N° 2 octobre Promouvoir la lecture
- N° 3 novembre Maturités et passerelles
- N° 4 déc.-janvier Génération zapping
- N° 5 février Les langues étrangères
- N° 6 mars Enseignants technophobes/philes
- N° 7 avril Projets pédagogiques 1/2
- N° 8 mai Projets pédagogiques 2/2
- N° 9 juin Harmonisations: état des lieux

2007/2008

- N° 1 septembre Infos 2007-2008
- N° 2 octobre Ecole-Culture
- N° 3 novembre Regards croisés sur la différenciation
- N° 4 décembre Raisonner les peurs
- N° 5 février Les dessous des grilles horaires
- N° 6 mars Partenariat Ecole-Famille
- N° 7 avril Créativité & Logique (1/2)
- N° 8 mai Créativité & Logique (2/2)
- N° 9 juin L'école en route vers l'EDD

2008/2009

- N° 1 septembre Infos 2008-2009
- N° 2 octobre Les évolutions de l'école
- N° 3 novembre Informatique-mathématiques
- N° 4 décembre Les outils de l'évaluation
- N° 5 février La gestion des élèves difficiles
- N° 6 mars Expérimenter le savoir
- N° 7 avril Le temps de l'école
- N° 8 mai A l'école de l'interculturalité
- N° 9 juin Briser les idées reçues sur l'école

2009/2010

- N° 1 septembre Infos 2009-2010
- N° 2 octobre Droits de l'enfant - Citoyenneté
- N° 3 novembre Structuration de la langue - de la pensée
- N° 4 décembre La verticalité (1/2)
- N° 5 février La verticalité (2/2)
- N° 6 mars Les personnes ressources de l'Ecole valaisanne (1/2)
- N° 7 avril Les personnes ressources de l'Ecole valaisanne (2/2)
- N° 8 mai L'humour à l'école
- N° 9 juin Entraide... entre pairs

2010/2011

- N° 1 septembre Infos 2010-2011
- N° 2 octobre Quantité et/ou qualité
- N° 3 novembre Sciences, techniques, technologies
- N° 4 décembre Eveil / réveil de la curiosité
- N° 5 février Comprendre le monde environnant



## En raccourci

### Campus

### L'intelligence cachée des élèves en difficulté

La revue de l'Université de Genève évoque dans son édition de février-mars 2011 une recherche menée sur l'intelligence cachée des élèves en difficulté.

Deux chercheurs en éducation spéciale ont mis au point des tests d'apprentissage destinés aux élèves connaissant des déficiences intellectuelles ou des difficultés scolaires. Ces tests n'ont pas le but d'évaluer ce que l'élève sait, mais ce qu'il peut apprendre. Leurs résultats montrent que le potentiel de près d'un tiers d'entre eux est sous-estimé par les tests traditionnels.

[www.unige.ch/campus](http://www.unige.ch/campus)



### Cerveau & Psycho

### L'intelligence collective

A lire dans le numéro de janvier-février de *Cerveau & Psycho* un article sur l'intelligence collective. A signaler qu'il est aussi question des notes à l'école primaire dans cette édition, avec le point de vue d'Alain Lieury. [www.cerveaupsycho.fr](http://www.cerveaupsycho.fr)

### Intégration des TIC en enseignement collégial

### Le carrefour québécois

*Profweb* donne accès à des récits, dossiers, scénarios, ressources, produits et services pour soutenir les enseignantes et les enseignants désireux d'intégrer les TIC en enseignement et en apprentissage.

[www.profweb.qc.ca](http://www.profweb.qc.ca)





SCHOECHLI IMPRESSION & COMMUNICATION SA

**Vous désirez un travail créatif,  
professionnel, soigné?**

*Nous mettons à votre disposition  
une technologie de pointe  
alliée à une équipe dynamique.*



**Technopôle - 3960 Sierre - Tél. 027/ 452 25 25**

## S'abonner

Les abonnements (pour les tarifs, cf. impressum) peuvent se faire:



- par courriel:  
[resonances@admin.vs.ch](mailto:resonances@admin.vs.ch)
- par courrier:  
DECS-SFT, Résonances  
rue de Conthey 19, cp 478, 1951 Sion

Pour des raisons administratives (centralisation des fichiers), il est impératif que tous les abonnements et les changements d'adresse se fassent par courriel ou par courrier et non par téléphone, avec indication du degré d'enseignement (enfantin, primaire, CO, secondaire II). Merci à toutes et à tous pour votre compréhension.

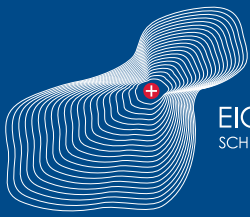
**Pour consulter les archives de  
Résonances**

[www.vs.ch/sft](http://www.vs.ch/sft) > Résonances, mensuel de l'Ecole valaisanne



SCHOECHLI IMPRESSION & COMMUNICATION SA

Technopôle - 3960 Sierre - Tél. 027 452 25 25 - [info@schoechli.com](mailto:info@schoechli.com)



EIGER CLIMATE  
SCHULEN ÉCOLES SCUOLE

# CONCOURS NATIONAL «EIGER-CLIMAT-ÉCOLES»

## **Le changement climatique et le recul des glaciers**

Excursion de 2 jours entre le 8 août et le 7 octobre 2011. Venez observer en direct les conséquences du changement climatique sur le Jungfrauoch et le bas-glacier de Grindelwald.  
Prix: CHF 85.– par personne.

**Dépôt des candidatures jusqu'au 31 mars 2011** (détails et formulaire de candidature sur [www.eigerclimate.ch](http://www.eigerclimate.ch))

Conditions:

1. La classe a réalisé un travail sur le climat
2. La classe s'engage à concrétiser un projet climatique après l'excursion
3. La classe (8<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> année) compte 20 à 25 élèves

## **Tirage au sort pour l'excursion de l'automne 2011**

70 classes seront tirées au sort et pourront participer au projet

**Parrainage:** Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

## **Groupement de projet «Eiger-Climat-Ecoles»**

Une initiative de BKW FMB Energie SA

Conditions de participation et informations supplémentaires sur [www.eigerclimate.ch](http://www.eigerclimate.ch)